

Du Canal à l'Étang

Ville de Capestang

Bulletin d'informations municipales - Janvier 2019 - N°10

Bonne et Heureuse Année 2019!



30€ sur l'inscription à une association pour les enfants de maternelle et primaire à Capestang.



Médi@thèque Max Derruau



GRATUIT pour tous les résidents **SUD HÉRAULT**

Nouveaux Horaires

Nouveaux Tarifs



Inauguration du Cabinet Médical «Jean-Michel Cabrol»



Papa Noël à l'école maternelle



La nuit à l'école



Cérémonie du 11 Novembre 2018



Remise des diplômes du Brevet des Collèges



Réunion de bilan de l'année 2018



Jacques Carbonnel invité aux « Rencontres de Capestang »



Les Cols Bleus à la Journée de l'Espoir



Remise des dictionnaires aux CM2



Inauguration du parking "La Poste"



A l'exception du contexte très particulier qu'est le terrorisme, s'il est un sujet qui éclipse tous les autres en cette fin d'année, c'est celui du mouvement des gilets jaunes. Pour la première fois depuis longtemps, le 17 novembre, des habitants de notre commune se sont rassemblés pour exprimer leur colère. Si l'augmentation du prix des carburants en a été le déclencheur, les causes sont plus profondes : pouvoir d'achat, perte de confiance dans les institutions, justice fiscale, services publics... Ceux que nous avons reçus en mairie le 8 décembre nous l'ont redit.

J'ai écrit au Président Macron pour lui faire part de mes inquiétudes : si d'autres choix ne sont pas faits au niveau national, les maires et les élus municipaux ne pourront pas continuer longtemps à jouer le rôle de « voitures balais » de la République.

Pour autant, notre détermination reste entière en faveur de l'intérêt général. Dès le début de notre mandat, nous avons fait en sorte d'agir pour le pouvoir d'achat : **pas de hausse** des taux des impôts communaux, **baisse du taux** de la taxe d'aménagement (**de 5% à 3,5%**) pour faciliter vos projets de construction de logements, maintien du prix de l'eau malgré des investissements importants...

Nous nous efforçons également d'apporter les meilleurs services publics à des tarifs les plus justes. Ainsi, les tarifs du restaurant scolaire et de la garderie municipale ont été **revus à la baisse** avec de nouvelles prestations (nouveau fournisseur de repas, élargissement des horaires). Pour une famille dont l'enfant mange tous les jours au restaurant scolaire et reste à la garderie le matin et le soir, cela représente **une économie de plus de 200 € par an** pour une famille imposable et plus de 250 € pour une famille non imposable. Par ailleurs les fournitures scolaires demeurent **gratuites pour tous**, et l'aide de la commune pour les classes de découverte a été portée à **16 000 € par an**. Notre nouveau dispositif « PASS' Activité » (**aide d'un montant de 30 €** pour l'inscription à une association) a bénéficié à plus de 130 enfants. **La gratuité de la médiathèque** permettra au plus grand nombre d'accéder aux ressources culturelles de cet établissement.

Le Centre Municipal de Santé, dont l'activité monte régulièrement en puissance et qui a atteint l'équilibre financier dès cette année, est une réponse de proximité à une attente majeure : **la santé pour tous**. C'était un défi ambitieux que nous avons réussi et qui sert d'exemple. De plus en plus de collectivités nous sollicitent pour s'inspirer de notre projet. La maison de retraite, gérée par le Centre Communal d'Action Sociale, a été classée **14^{ème} au « Top 50 » des établissements les moins chers** de l'Hérault, preuve de notre volonté de rendre accessibles des services publics humains à tous les âges de la vie. L'épicerie solidaire, créée dès 2014, accompagne les familles dans la difficulté en leur permettant de retrouver une part d'autonomie grâce à l'engagement quotidien des élus et bénévoles. La Régie Municipale des Pompes Funèbres, récemment réorganisée, propose des obsèques dignes à **des tarifs modiques**.

Si notre volonté est d'apporter des services au quotidien, nous ne perdons pas de vue la nécessité d'investir pour améliorer le cadre de vie, équiper notre commune : travaux de voirie (plan de réfection des rues, parking La Poste...), équipements sportifs (tennis, skate-park, plateau sportif, aire de jeux...), rénovation des bâtiments communaux (économies d'énergie, accessibilité...).

Malgré les difficultés, je serai toujours à vos côtés, avec les élus et agents municipaux qui m'entourent, pour travailler inlassablement avec calme et détermination pour rendre la vie la plus agréable possible dans notre village.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2019 à Capestang !

Pierre Polard

Maire de Capestang

1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes Sud Hérault

SOMMAIRE		3 ÉDITO	26 INTERCOMMUNALITÉ
		4 INFOS MUNICIPALES	28 MÉDIATHÈQUE
		10 AMÉNAGEMENTS/ESPACE PUBLIC	30 PATRIMOINE
		14 PROJETS A VENIR	32 INFOS ASSOCIATIVES
		18 ÉCOLES/JEUNESSE	39 ÉTAT CIVIL
		22 SANTÉ/SOCIAL	



Mairie de Capestang :
Place Danton Cabrol - 34310 Capestang
Tél. 04.67.49.85.95
Directeur de la Publication : Pierre POLARD
Rédaction : Service communication Mairie
Réalisation : Presse People - Baillargues (34)
Crédits photos : Service communication Mairie.

Finances

L'Association des Petites Villes de France et la Banque Postale ont publié en novembre 2018, une étude intitulée « Regard financier sur les petites villes » (2500 à 25 000 habitants).

Cette étude donne des éléments de comparaison intéressants, en proposant des données par strate de population et en euro par habitant, pour l'année 2017.

Étude réalisée en 2017	Moyenne des communes entre 2500 et 5000 habitants	CAPESTANG
Dépenses de fonctionnement	848 € / habitant	837 € / habitant
Recettes de fonctionnement	1019 € / habitant	989 € / habitant
Investissement	300 € / habitant	301 € / habitant

Nos dépenses de fonctionnement (dépenses courantes, salaires...), sont légèrement inférieures à celles des communes de taille comparable.

Du fait de recettes fiscales plus faibles, nos recettes totales sont inférieures de 3% à la moyenne.

Malgré cela, nous arrivons à maintenir un niveau d'investissement satisfaisant.

Pour cette année 2018, les charges à caractère général (dépenses courantes) baisseront d'environ 3% et les charges de personnel sont restées stables malgré la fin des contrats aidés.

Solidarité avec les communes de l'Aude

Nos voisins Audois ont été très durement touchés par les intempéries. Les dégâts sur les infrastructures ont été estimés à près de 400 millions d'euros.

Lors du Conseil Municipal du 13 novembre, une aide de 1000 € aux communes audoises a été votée à l'unanimité. 1000 €... ça peut paraître dérisoire, mais cela représente 30 centimes par habitant. Si chaque commune de France faisait ce geste, cela représenterait environ 20 millions d'€ !

Nous tenons à remercier le donateur qui nous a versé 25€ qui sont venus s'ajouter aux 1000 € de la commune.



Matinée portes ouvertes - Samedi 10 novembre

Samedi 10 novembre, la municipalité a organisé une matinée « portes ouvertes » afin de faire découvrir les différents services municipaux aux habitants.

Après un accueil en Mairie et une rapide présentation, en salle du Conseil Municipal, les participants ont pu visiter les locaux de l'Hôtel de Ville, les ateliers municipaux, ainsi que les écoles maternelle et élémentaire. Ils ont aussi pu rencontrer et échanger avec les agents municipaux des différents services.

Les capestanais présents ont pu se rendre compte de la diversité des domaines d'action de la commune : administration générale, services techniques, écoles, police municipale, centre municipal de santé, médiathèque, camping, pompes funèbres, eau et assainissement... Tous ont été satisfaits de constater la qualité de l'entretien des bâtiments communaux, notamment les écoles.

Cette initiative a permis aux citoyens de mieux appréhender les missions qui incombent à la commune, ainsi que l'importance des moyens mis en œuvre. En effet, ce sont plus de 110 agents, en comptant les personnels municipaux et de la maison de retraite, qui travaillent au quotidien au service de la population. Entre 2014 et 2017, la commune a dépensé plus de 10 millions d'euros pour assurer les services du quotidien et investit plus de 3,5 millions pour préparer l'avenir. La commune, c'est une « grosse machine », mais elle doit rester humaine et proche de ses administrés. C'était le but de la matinée. Nous avons montré que nous étions une collectivité ouverte, fière de ses réalisations et qui n'hésite pas à aller au-devant de la population.

Nous reconduirons l'opération l'année prochaine afin de faire de ce rendez-vous un moment fort d'information et d'échange avec les capestanais.



Personnel

Nouveau directeur de l'EHPAD

L'EHPAD, un passage de relais et une même volonté, celle de l'excellence,

Après avoir pendant 28 ans dirigé la maison de retraite de Capestang, Catherine Rongier a fait logiquement valoir ses droits à la retraite en mettant ainsi un terme à une carrière bien remplie. Désormais, elle consacrera son temps à d'autres activités, notamment à sa famille et tout particulièrement à ses petits-enfants. Très investie dès la première heure, elle aura sous différentes mandatures été l'une des chevilles ouvrières de cet établissement, l'amenant à en faire un lieu reconnu pour la qualité de ses services.

Gestionnaire rigoureuse, elle n'a cessé d'être portée par l'envie de bien faire dans le cadre de ses attributions, en témoigne le résultat décerné par la presse peu avant son départ, l'EHPAD de Capestang se classe 14ème sur 50 dans le département.

La direction, le personnel les résidents et leurs familles ne peuvent qu'être fiers d'une telle reconnaissance, qui vient récompenser le professionnalisme et la compétence de tous ses acteurs grâce à un investissement quotidien à la hauteur des attentes.

Cathy quitte donc ses fonctions avec la satisfaction du devoir accompli dans la maîtrise d'une charge qui demande autant à soi qu'à ses collaborateurs.

Si ce livre est loin de se refermer, il est toutefois évident qu'après son départ, plusieurs chapitres vont se clore mais il est désormais offert au **nouveau directeur Olivier Barbier** le soin d'en écrire la suite. Nul doute qu'il aura à cœur de faire évoluer cette résidence pour le bien de tous, avec l'aide d'une équipe expérimentée et motivée.



Nouveau Policier Municipal

« La commune verra son effectif de police municipale se renforcer d'un troisième agent.

Il s'agit de Monsieur MOUTON Jean-Baptiste, âgé de 38 ans, père de 3 enfants et originaire de Castelnaudary. Après 18 ans d'activité professionnelle dans le secteur des soins et secours d'urgence dans différents SMUR, monsieur MOUTON a réussi le concours de Policier Municipal afin de donner une nouvelle orientation à sa carrière. Actuellement en formation initiale d'application à Montpellier, il intègrera définitivement le service fin avril 2019. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Sécurité, Prévention et Tranquillité



La police municipale et la gendarmerie de Capetang travaillent dans le cadre de la convention de coordination en parfaite collaboration afin d'offrir le meilleur service à la population.

Après avoir intégré de nombreuses prérogatives que lui confère la loi, la police municipale joue désormais son propre rôle dans l'organisation de la sécurité locale.

La police municipale de Capetang est composée pour l'instant de deux agents et se verra renforcée d'un troisième vers la mi-avril (voir article page précédente). Elle a pour mission d'assurer sous l'autorité du maire, le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique en participant à toutes les missions dévolues à la police municipale en application des dispositions légales et réglementaires :

Quelques missions dévolues à la police municipale :

- Présence de proximité auprès de la population.
- L'îlotage pour un rapprochement avec les citoyens.
- Application des textes réglementaires en matière de circulation et du stationnement, chiens dangereux, tranquillité publique, police funéraire et de l'urbanisme, etc....
- Fourrières animales et véhicules motorisés.
- Lutte contre le bruit et les incivilités en tous genres.
- Relations permanentes avec les différents acteurs sociaux (personnes en détresse et fragiles), associatifs et administrations.
- Veiller à garantir la sécurité publique lors des manifestations publiques et des cérémonies officielles.
- Garantir la sécurité autour des établissements scolaires (maternelle, primaire et collège).

Afin de lutter contre les cambriolages et vols par effraction le service de la police municipale propose l'Opération Tranquillité Vacances. En effet les personnes s'absentant durant une période peuvent se faire enregistrer auprès de ce service et bénéficier d'une surveillance régulière de leur domicile. La police municipale s'assurera de la sécurité de vos biens et en cas d'effraction, prendra les mesures nécessaires. Cette opération est relayée aussi par la gendarmerie locale.

Actuellement est en expérimentation, un système de vidéo-protection avec une caméra autonome et mobile.

Nous avons constaté depuis quelque temps une recrudescence des déjections canines et de dépôts sauvages. Nous allons intensifier la surveillance et la répression autour de ces deux axes, sans occulter les autres missions bien entendu.

N'hésitez pas à nous contacter afin de répondre à vos attentes et à vous renseigner auprès de nos services sur la législation comme les zones bleues, les stationnements abusifs, etc... Ceci évitera quelques idées reçues et des interprétations erronées des lois.

Police municipale : 5 boulevard Pasteur - 04.67.21.60.13 et 06.87.13.71.09

Mise en place de zones bleues

Des marquages au sol pour la mise en place de « zones bleues » ont fait leur apparition place Jean Jaurès et à proximité de la Poste. Il s'agit de favoriser la rotation des véhicules sur ces secteurs, pour faciliter l'accès aux commerces.

Le stationnement est limité à 1 heure sur ces zones, de 8h à 20h, sauf dimanches et jours fériés

Des disques de stationnement sont gratuitement à votre disposition en Mairie.



Vidéo-protection : expérimentation grandeur nature



Nous avons obtenu l'autorisation préfectorale pour installer un système de vidéo-protection sur la commune. Il s'agit en fait d'une "expérimentation grandeur nature" puisque nous avons opté pour l'implantation d'une caméra autonome et mobile. Ce système innovant ne nécessite pas d'investissement lourd et permettra d'évaluer les apports de la vidéo-protection pour la tranquillité publique. Plusieurs emplacements stratégiques ont été définis par la Police Municipale, en collaboration avec les services de Gendarmerie. La caméra sera déplacée aléatoirement à l'un de ces endroits, en fonction des besoins et des évènements.

Toutes les dispositions réglementaires ont été prises pour le respect de la vie privée : prise de vue uniquement sur l'espace public, visionnage des images par personnes assermentées...

La Police Municipale - Communiqué

Malgré la mise en place de dispositifs (canisettes) et de distributions gratuites de sacs (toutounets), nous avons constaté une recrudescence de souillures des espaces communs par des déjections canines. Cette pollution remet en cause la salubrité et l'hygiène de notre village. Nous rappelons aux propriétaires d' animaux qu'ils sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter ces désagréments. Nous faisons un appel au civisme de chacun pour que Capestang préserve son cadre de vie agréable et convivial.

Nous allons redoubler de vigilance et de répression à ce niveau et rappelons que tout propriétaire qui ne ramassera pas les déjections canines de son animal s'expose à une contravention de 68 euros pouvant être majorée à 450 euros.



Inscriptions listes électorales changement de procédure

A compter du 1^{er} janvier 2019 les demandes d'inscription sur les listes électorales pourront être déposées tout au long de l'année et non plus du 1er septembre au 31 décembre, comme actuellement. Les demandes d'inscriptions sont déposées en mairie, envoyées par courrier par les intéressés ou par Internet via la télé procédure de demande d'inscription en ligne ; système de gestion du REU ; les demandes par courriel ne seront pas recevables.



<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Afin de valoir pour un scrutin général ou partiel, la demande d'inscription doit être déposée au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour de celui-ci. Toute demande parvenue après cette échéance, empêche le demandeur de participer à ce scrutin pour le premier comme pour le second tour.



Label Accueil Vélo

Capestang compte désormais 3 sites labellisés "Accueil Vélo"

- Camping municipal de Tounel
- Gîte "Lo Castel"
- Office de tourisme intercommunal

Ce label, accordé par Hérault Tourisme, distingue les établissements qui sont situés à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable, qui disposent d'équipements adaptés (abri sécurisé, kit de réparation etc.).

L'accueil y est attentionné, avec des infos précises et sûres au sujet des circuits, de la météo, des sites à ne pas manquer...

De plus, ces établissements proposent des services adaptés aux touristes à vélo, comme par exemple le transfert de bagages, le lavage et le séchage du linge, la location d'accessoires...

Notre page Facebook

«Ville de Capestang»

a franchi la barre des 2 000 "J'aime" !

Merci de votre fidélité.



Rejoignez nous sur :
VILLE DE CAPESTANG



Mairie de Capestang

Place Danton Cabrol - 34310 Capestang

Tel: 04 67 49 85 95

Email : mairie@ville-capestang.fr

Site internet : www.ville-capestang.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Mardi au Vendredi : 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Consultez le site internet
de la Commune :

www.ville-capestang.fr
ou flashez le QR CODE





Partenariat avec Terre de Liens

La commune de Capestang et l'association Terre de Liens poursuivent leur partenariat afin d'imaginer ensemble les voies d'un "nouveau développement agricole" pour Capestang.

Pour la Commune comme pour Terre de Liens, cette démarche est l'occasion d'un dialogue, formel ou informel, avec les agriculteurs, les propriétaires de foncier agricole et les consommateurs, pour envisager les possibilités de développer une agriculture diversifiée et durable sur le territoire communal.

Plusieurs porteurs de projets ont été reçus pour étudier l'opportunité d'une installation sur le territoire communale : élevage, vergers, fruitiers, maraîchage...

Par ailleurs, un important travail d'analyse des parcelles mobilisables est en cours : 700 hectares de friches ont été identifiés, ainsi que plusieurs hectares de « biens vacants et sans maîtres » (successions ouvertes depuis plus de 30 ans, terrains sans propriétaires connus et dont les taxes foncières ne sont pas acquittées...). L'objectif est de constituer des ensembles de parcelles suffisamment importants pour permettre la création d'exploitations agricoles viables.

La tâche est ardue, mais le jeu en vaut la chandelle : retrouver une agriculture nourricière de proximité !



Abattage Platanes

Comme une majorité d'entre vous, nous déplorons l'abattage des platanes de l'Avenue de la République.

Cela dit, cet abattage était nécessaire. Certains arbres, rongés de l'intérieur auraient fini par céder, entraînant leur chute sur la chaussée ou les habitations avec tous les risques que cela implique.

D'après les analyses de l'organisme indépendant FREDON Occitanie, deux arbres étaient infectés (voir résultats d'analyse). Les 19 autres arbres étaient inclus dans les zones dites "infectées" de 35 et 50 m et sont abattus pour éviter la propagation de la maladie, conformément à l'Arrêté ministériel de lutte du 22 décembre 2015.

Cela dit, nous insisterons auprès des services du Département pour obtenir une replantation dans les meilleurs délais.



Plan voirie 2018-2019

La Commune a mis en place un ambitieux plan « Voirie », composé de deux tranches de travaux (2018 et 2019)

D'un montant total de 230 000 € HT, il vise à la réfection de 2 kms de voies, représentant une surface de près de 10 000 m².

La planification pluri-annuelle des travaux nous permet d'obtenir de meilleurs prix, par rapport à une approche au « coup par coup ».

Les voies concernées sont les suivantes (des ajustements mineurs pourront éventuellement avoir lieu) :

- Rue de l'Agriculture (réalisée)
- Rue de l'Industrie (réalisée)
- Rue Henri Caille (réalisée)
- Rue Malakoff (réalisée)
- Rue Pierre Marty (réalisée)
- Rue Lakanal (réalisée)
- Place du Théron (réalisée)
- Rue Lucien Salette (réalisée à 90%)
- Rue Floquet (du gymnase au feu)
- Avenue de Poilhes (sur sa partie la plus dégradée, de l'entrée du village jusqu'au pont)
- Rue de la République
- Rue Ferrer
- Rue Gigiry
- Rue Corneille
- Rue Chanzy
- Rue Lafayette
- Rue J-J Rousseau
- Rue Littré
- Impasses : du Moulin, Ferrer, Floquet, J-J Rousseau, Paul Riquet

Cette action contribuera à l'amélioration globale de l'espace public.



Rue Caille



Rue de l'agriculture



Rue Littré

Parking "La Poste"

Le parking « La Poste », qui compte vingt et une places de stationnement, a été inauguré le 14 juillet.

Cet aménagement était un engagement que nous avons pris en 2014. Il est désormais tenu et nous avons rendu accessible au public un espace municipal de 1000 m² qui était inutilisé jusqu'à maintenant.

Nous tenons à saluer le travail des élus et agents municipaux qui ont suivi ce chantier important, d'un montant de 280 000 € HT. Nous remercions également les entreprises qui ont participé à la réalisation de ce projet. La réalisation des places de stationnement en béton drainant permet de limiter l'imperméabilisation des sols.

Ce parking, déjà beaucoup utilisé, s'inscrit dans un aménagement d'ensemble, avec la création de cheminements piétons à un endroit dangereux du boulevard Pasteur, une « écluse » pour réduire la vitesse des véhicules et la mise en place de places en « zone bleue » devant La Poste.

Cet aménagement fait partie de tout un ensemble d'actions menées en faveur du cadre de vie, du soutien au tissu commercial local, mais aussi du partage de l'espace public entre tous les usagers. Une première étape avait été franchie avec la transformation de la rue Paul Bert en zone de rencontre où les piétons sont prioritaires. Nous poursuivrons dans cette logique dans les mois à venir, avec notamment la poursuite de l'aménagement du boulevard Pasteur.



MISE EN ACCESSIBILITÉ / MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

Les services techniques municipaux ont effectué des travaux de mise en accessibilité d'une portion de trottoir place Ferrer.

Il s'agit d'assurer la continuité du cheminement piéton sur ce secteur suite aux travaux réalisés sur le boulevard Pasteur, tout en conservant les places de stationnement devant l'ADMR et la Maison des Services au Public (MSAP).

La MSAP, gérée par la communauté de communes Sud-Hérault, a ouvert ses portes début décembre, complétant l'offre de services au cœur du village.



Tennis Club : Extension du Club-House



Un investissement de 50 000 €, réalisé pour partie par une entreprise locale (gros œuvre) et par les services techniques municipaux (second œuvre, plomberie, électricité).

Cette extension a permis la création d'une salle de réception d'environ 40 m², de sanitaires accessibles PMR et d'un local de stockage.

La Commune accompagne ainsi le développement de ce club dynamique (premier club associatif du biterrois en nombre d'adhérents).



Cet investissement s'inscrit dans la lignée de nos actions, depuis 2014, en faveur de la pratique sportive : réaménagement des anciens vestiaires du stade et du club-house, réfection du plateau sportif du stade et de l'arrosage automatique des terrains, création de deux courts de tennis, création d'un skate-park...

Stade Municipal

Les services techniques municipaux ont procédé à un nettoyage complet des vestiaires.

La Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) a été remplacée par un système plus performant pour plus de confort d'utilisation.

Par ailleurs, la clôture du stade d'entraînement a été entièrement rénovée pour plus de sécurité.

Les pelouses font l'objet d'une surveillance particulière. Des ajustements sur le système d'arrosage sont en cours.



Ralentisseur anti véhicule bélièr

La Commune a fait l'acquisition de ralentisseurs anti véhicule bélièr que nous avons souhaité tester en fin d'été.

Conçus et réalisés par une entreprise française, ces dispositifs innovants sont beaucoup plus faciles à mettre en œuvre que les systèmes classiques (blocs béton, herses métalliques monoblocs...).

Repliés, ils font office de ralentisseur. En quelques minutes, ils se transforment en dispositifs anti véhicule bélièr particulièrement efficaces.

Nous les utiliserons pour les événements tels que le 14 juillet, la fête d'août, le son et lumière...



Remplacement de la chaudière de la Mairie

Dans le cadre de notre plan d'actions "Économies d'énergie" (éclairage LED, isolation des bâtiments...), nous avons fait procéder au remplacement de la chaudière de la Mairie.

L'ancienne chaudière, particulièrement vétuste, a été remplacée par un équipement moderne, permettant d'économiser au moins 25% de la consommation actuelle, soit une économie d'environ 1500 € par an.

L'investissement d'environ 12000 € HT a été subventionné à hauteur de près de 6000 € par Hérault Énergies (Syndicat Mixte d'Énergies du Département de l'Hérault).



Eclairage du parking de la salle polyvalente



Des lampadaires solaires à LED ont été installés sur le parking de la salle polyvalente. L'objectif est de supprimer les "points noirs" pour améliorer la sécurité des utilisateurs. Cet investissement, d'un montant de 33 000 €, a été subventionné à hauteur de 20 000 € par Hérault Energie.



Ces dispositifs, du fait de leur alimentation par des panneaux photovoltaïques, n'engendrent pas de coût de fonctionnement supplémentaire.

C'est la première fois que ce type de matériel est installé sur le territoire de la Communauté de Communes Sud-Hérault.

Signalétique



La nouvelle signalétique est en train d'être finalisée, avec la pose des totems et des relais d'informations services (RIS).

Ce chantier a connu beaucoup de retard, en raison de nombreux problèmes d'approvisionnement du fournisseur et de retard des équipes de pose, mais il arrive enfin à son terme !

Les RIS, positionnés sur les principaux parkings, permettent de localiser en un coup d'œil les commerces, services et équipements de la commune. Plutôt que d'amener les automobilistes directement vers les commerces, devant lesquels il leur sera souvent difficile de se garer, le principe retenu est de les guider vers les parkings. Une fois garés, ils pourront consulter tranquillement le plan et se diriger à pied vers le



commerce choisi.

Les totems permettent de mettre en valeur les éléments clés du patrimoine de Capestang, ainsi que les principaux services, histoire de donner envie de s'arrêter pour profiter de notre beau village !

Urbanisme

TOUR D'HORIZON

Capestang s'équipe, s'embellit et s'urbanise. L'année 2018 a vu les projets des aménageurs privés entrer en phase opérationnelle. Les chantiers de travaux suivent, certains sont déjà en cours.

- **Lotissement les « Hauts de Capestang », 17 lots**, a obtenu le permis d'aménager le 02 mars 2018. L'ouverture du chantier le 05 novembre 2018, l'entreprise travaille.

- **Lotissement le « Sauvignon », permis d'aménager le 28 mai 2018**, la première tranche est en cours de travaux, **33 lots**.

- **Lotissement les « Terrasses du Canal », permis d'aménager en date du 31 mai 2018**. Début des travaux prévus en décembre 2018. Première tranche **32 lots**.

Pour les projets publics portés directement par la commune, les plannings devraient être respectés :

- **Opération d'aménagement les « Cagnes »**. Le programme développé est d'importance et fait obligatoirement appel à plusieurs procédures administratives (négociations foncières,

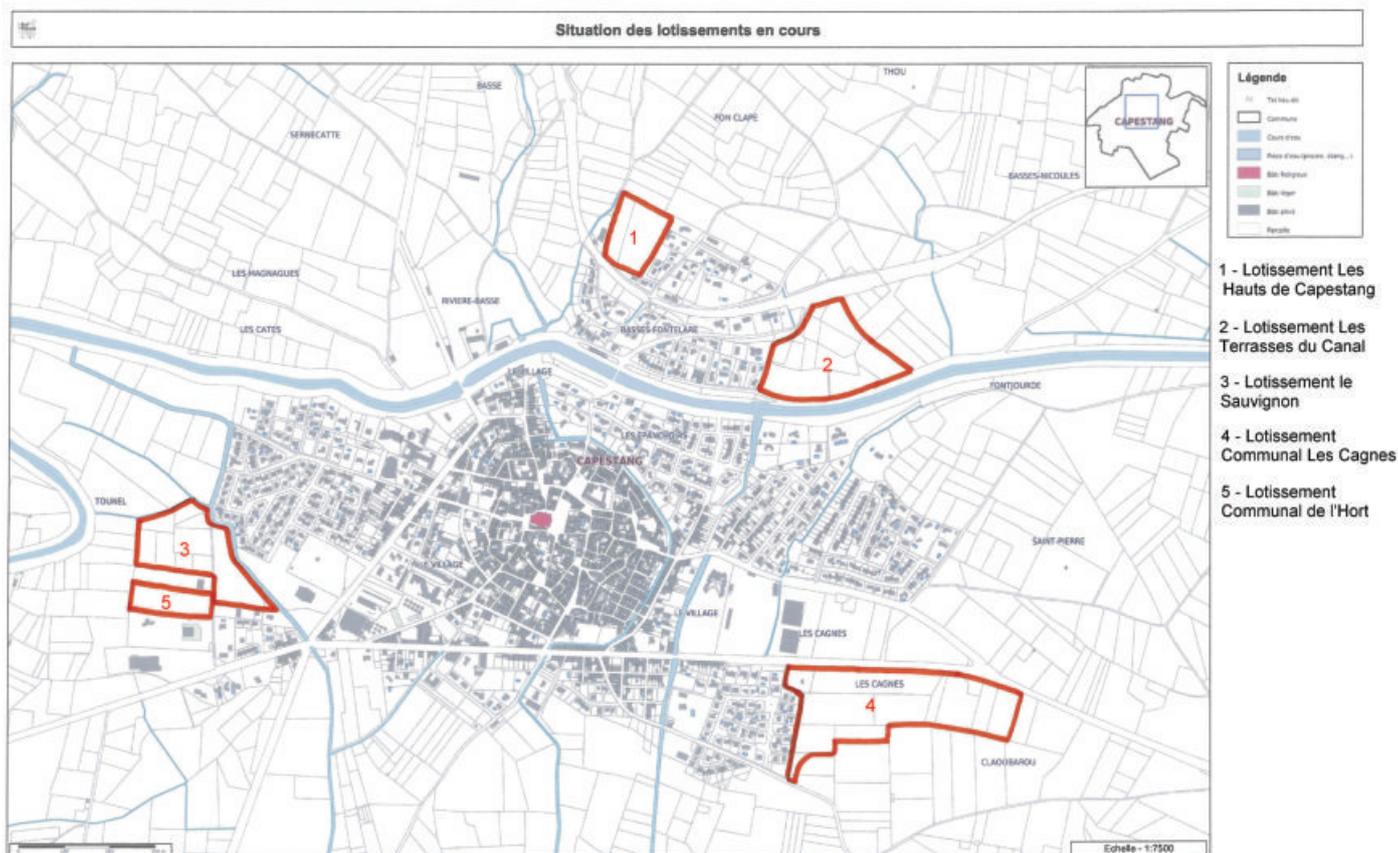
avis services État, conventions, contrats, marchés publics...) et financières (demande de prêts, conventions, modèle économique,...). L'aspect technique orienté « économie d'énergie » exige pour sa part des études adaptées (ex : chaufferie bois). Les dossiers de demandes de subvention sont par ailleurs plus complexes à élaborer et les délais rallongés. Toutefois, la démarche suit son cours et nous avançons suivant un calendrier prévisionnel réaliste et maîtrisé.

A ce jour, le permis d'aménager a été obtenu le 19 décembre 2017. Suite au concours d'architecte pour la gendarmerie, **le permis de construire a été signé par le Préfet le 17 octobre 2018**. Dans le même temps, la commune procède aux acquisitions foncières : le 27/11/2017, puis le 29/06/2018 et tout dernièrement le 27/11/2018. La maîtrise du foncier n'est pas réalisée encore à 100 %. Les négociations sont en cours.

- **Lotissement communal de « L'Hort », 1 hectare** propriété de la commune, programme habitat et artisanat. Le dossier est en élaboration, pour obtention du permis d'aménager au premier trimestre 2019. Travaux courant d'année et **vente effective fin 2019**.

Sur ce lotissement communal, quelques lots seront proposés pour la relocalisation d'activités artisanales situées à Capestang : possibilité de construction de locaux d'activité (hangars...) fonctionnels, bien desservis.

Les artisans intéressés sont invités à s'inscrire en Mairie auprès de Martial Eychard (service urbanisme).



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.



Agriculture

Aire de lavage pour machines agricoles : livraison prévue début 2019

Le chantier de l'aire de lavage / remplissage pour machines à vendanger et pulvérisateurs avance !

L'étanchéité des bassins d'évaporation pour les effluents organiques (anciens bassins de la distillerie, route de Cuxac d' Aude) est en voie d'achèvement.

La plateforme de l'aire de lavage à proprement parler (à proximité du magasin Lidl) est en cours de terrassement, ainsi que les emplacements pour les dispositifs "Phytobac" de traitement des effluents phytosanitaires et la voie d'accès.

Cet équipement, attendu depuis longtemps par la filière agricole, sera livré début 2019.

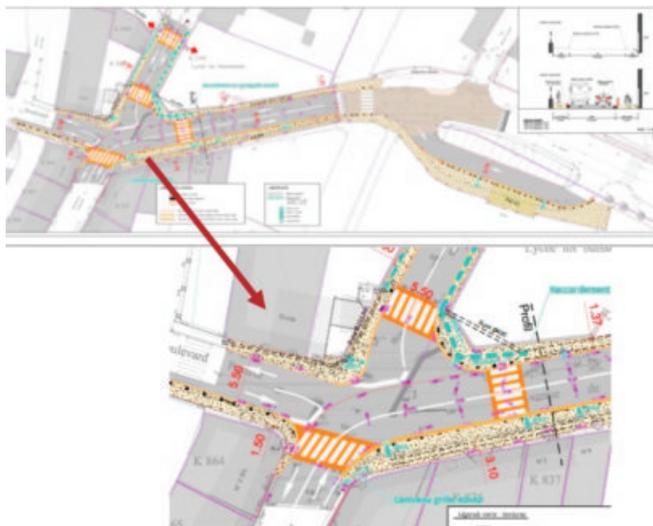
Dès les vendanges 2019, les 14 machines à vendanger et les 55 pulvérisateurs inscrits pourront pleinement bénéficier de ce service, rendu nécessaire par le durcissement des normes d'utilisation des produits phytosanitaires.

Pour rappel, les marchés de réalisation des travaux ont été attribués pour un total de 642 321,57 € HT.

Pour cette opération, la commune a obtenu 80% de subventions de la part de l'Europe, de l'Agence de l'Eau et du Département.



Réaménagement de l'avenue de Nissan et du carrefour du boulevard Lafayette



L'avenue de Nissan sera réaménagée entre l'école et le carrefour avec le boulevard Lafayette. Ce projet a tout d'abord pour objectif d'élargir et de sécuriser le cheminement piéton jusqu'à l'école François Mitterrand, très fréquenté par les enfants et les parents. Le parvis de l'école sera également réaménagé pour plus de sécurité et de fonctionnalité.

Le carrefour avec le boulevard Lafayette sera reconfiguré pour assurer une meilleure visibilité aux niveaux des « Stop », dont l'implantation sera modifiée pour une meilleure logique de circulation.

Les appels d'offres auprès des entreprises ont été lancés, pour un chantier évalué à environ 200 000 € Hors taxe. La réalisation sera effectuée dans le courant du premier semestre 2019.

3 Études pour préparer l'avenir

Afin d'anticiper les évolutions dans trois domaines importants, des études ont été lancées :

- Etude "Ecole nouvelle"
- Etude "Centre ancien"
- Etude "Entrées de ville"

Etude "Ecole nouvelle"

Confiée à un architecte, cette étude a pour vocation de réfléchir au devenir de l'organisation des écoles de Capestang.

Aujourd'hui, force est de constater que l'emplacement et la configuration de l'école maternelle Lucie Aubrac posent problème : difficultés de circulation et de stationnement, bâtiment ancien sur plusieurs niveaux...

La nécessité de transporter les enfants de la maternelle vers le restaurant scolaire de l'école élémentaire au moment du déjeuner engendre du stress pour eux et des difficultés logistiques pour la commune (3 minibus).

De plus, le restaurant scolaire actuel, malgré le récent réaménagement, atteint ses limites avec plus de 150 enfants qui le fréquentent quotidiennement !

Il s'agit donc de réfléchir à plusieurs points :

- regroupement des deux écoles sur un même site
- construction d'un restaurant scolaire plus spacieux et moderne
- construction de salles d'activités et d'espace d'activité sportive
- construction de classes supplémentaires pour faire face à l'augmentation prévue des effectifs.

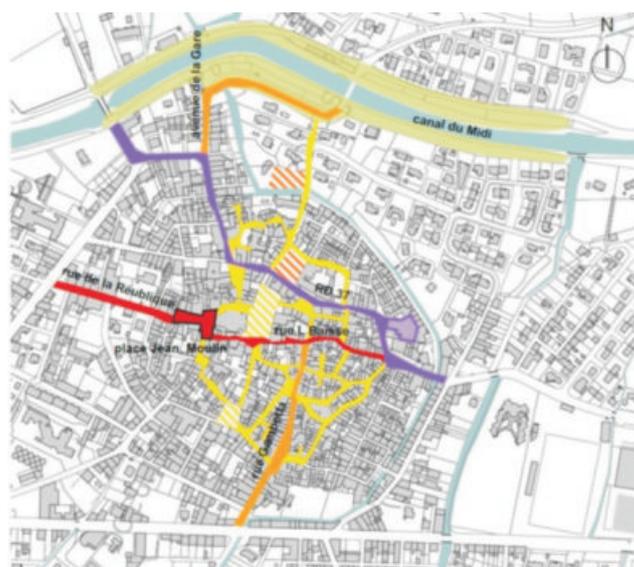


Etude "Centre ancien"

Confiée à un bureau d'étude spécialisé, cette mission a pour objet de proposer un « parti pris » d'aménagement pour les rues, ruelles et places du centre ancien, suite à un premier travail réalisé par le CAUE de l'Hérault.

A partir de la classification effectuée, il s'agit de définir les grands axes d'aménagement en tenant compte des cheminements piétons, des modes de déplacement doux, des liaisons à créer entre le Canal, le centre du village et l'Etang...

Cela permettra de chiffrer un programme pluriannuel de travaux.



Etude "Entrées de ville"



Les entrées de ville revêtent une importance particulière pour l'attractivité et l'image d'une commune. C'est en effet la « première impression » pour un nouvel arrivant. Il s'agit donc de porter une attention spécifique à la qualité de leur aménagement.

C'est pour ces raisons qu'une étude a été confiée à un paysagiste afin de proposer des aménagements de qualité, avec une réflexion sur la plantation d'arbres et d'essences locales.

Une première esquisse a été réalisée pour l'entrée « route de Cuxac », où la commune a fait l'acquisition d'une parcelle de 8000 m². L'idée est de proposer des aménagements légers, mettant en valeur l'eau (proximité du ruisseau du Saint-Laurent), proposant des espaces de convivialité pour les familles, des cheminements de balade...

Progressivement, toutes les entrées de ville seront étudiées et les aménagements correspondants chiffrés, pour une programmation pluriannuelle des travaux.



Nouveau dispositif : le Pass'activité

Les Conseils d'Écoles ont voté majoritairement en faveur du retour à la semaine de 4 jours. De ce fait, les Temps Activités Périscolaires, qui étaient proposés gratuitement par la commune de Capestang, n'ont pu être maintenus.

La commune de Capestang, soucieuse de l'éveil au développement éducatif, culturel et sportif des enfants, a mis en place un « PASS' ACTIVITÉ ».

Il s'agit d'une aide d'un montant de 30 €, à valoir sur l'inscription annuelle à l'une des associations ou structures éligibles.

Chaque enfant, inscrit dans les écoles de Capestang, bénéficie ainsi d'un « PASS' ACTIVITÉ » nominatif.

Concrètement, lors de l'inscription de l'enfant à l'association, la famille règle l'adhésion déduction faite des 30€. Sur présentation du « PASS' ACTIVITE » validé, la commune verse 30€ à l'association concernée.

Avec ce dispositif simple et accessible, nous affirmons notre volonté de soutenir le tissu associatif et notre engagement pour l'épanouissement de nos enfants par la pratique d'activités variées.



Au total, ce sont 131 enfants qui ont pu en bénéficier cette année.

Cela correspond au versement de 4 000 € aux associations : Football Olympique Sud-Hérault, Ecole de Rugby, Tennis Club Capestang, HandBall Club Capestang, Olympique Midi-Lirou, Ecole de musique, Lo Castel, Boxing Club Capestang.

Infos École Maternelle Lucie Aubrac

4^{ème} ATSEM A L'ÉCOLE MATERNELLE

A l'école maternelle Lucie Aubrac, les effectifs sont à un niveau particulièrement haut, avec 118 élèves inscrits, pour 4 classes. Pour faire face à cette hausse, la municipalité a décidé la création d'un poste d'ATSEM supplémentaire à mi-temps, ce qui porte l'effectif à 3,5 équivalent temps plein. Céline Malet est ainsi venue renforcer l'équipe composée de Incarnation Rodenas, Rosalie Canadas et Vanessa Oules.

CLIMATISATION DU DORTOIR A L'ÉCOLE MATERNELLE LUCIE AUBRAC

Depuis la rentrée, la climatisation du dortoir est installée !

Les tous-petits pourront faire la sieste au frais !



Infos École Élémentaire François Mitterrand

TRAVAUX

A l'école élémentaire François Mitterrand, les services techniques ont rénové le plafond du hall, en remplaçant les anciennes dalles noires par des nouvelles dalles blanches de meilleure qualité phonique. L'ensemble est beaucoup plus lumineux !



Ils en ont profité pour intégrer l'éclairage LED, qui sera progressivement généralisé à toutes les classes, la salle multimédia... Le restaurant scolaire et la salle d'activités sont déjà équipés.

Les robinets thermostatiques des radiateurs ont été remplacés, pour une meilleure régulation et une diminution de consommation.

BIENTÔT UNE CHAUDIÈRE BOIS !

Nous avons obtenu des subventions de l'ADEME et de la région pour le remplacement de la chaudière par une chaudière à bois. Nous pourrons effectuer la mise en place au printemps 2019.

- Coût de l'équipement : 46 000 €
- Subvention ADEME : 18 500 €
- Subvention Région : 18 500 €
- Commune : 9000 €



ANIMATIONS PAUSE MÉRIDIENNE A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Des Activités sont proposées à l'école primaire pour les enfants déjeunant au restaurant scolaire pendant la pause méridienne, avec 7 animateurs diplômés. Les activités proposées sont : activités manuelles (fabrication de marque page, de jumelles...), jeux collectifs (handball, football...), activités culturelles (chants, dessins, théâtre...).

Ces animations périscolaires ainsi que les sorties scolaires auxquelles participent les enfants des écoles maternelles et élémentaires sont financées par la commune à hauteur de 40 000 euros par an.



Amélioration du cadre de vie au collège Paul Bert dès la rentrée 2018-2019

Le collège Paul Bert, à la demande des élèves dont la parole est portée par les membres du Conseil de la vie collégienne, améliore le cadre de vie des élèves en aménageant l'espace.

Ces améliorations ont pu voir le jour grâce à différents partenaires : le Conseil départemental, la fédération des parents d'élèves et bien évidemment le Collège.



Sport
Hérault
PRÉSENTE
EN PARTENARIAT avec
Midi Libre
**LA TOURNÉE
D'ÉTÉ**
— DU 7 JUILLET AU 22 AOÛT 2018 —
herault.fr
herault-loisirs.fr
SUIVEZ-NOUS SUR
#plaisirsherault.fr

TOURNÉE HÉRAULT SPORT

La tournée d'été d'Hérault Sport a fait, cette année encore, escale à Capestang ! C'était le mercredi 8 août au stade municipal !

Au programme : beach tennis, tambourin, athlétisme, lecture...

Un début d'année scolaire dynamique et studieux au lycée Les Buissonnets

La rentrée semble bien lointaine déjà pour les 150 élèves du lycée professionnel Les Buissonnets tant le mois de Septembre a foisonné d'évènements.

Afin de faciliter l'intégration des nouveaux élèves, une journée de parrainage a été organisée le 11 septembre au stade de Capestang. Une quinzaine d'équipes, mixant collégiens et lycéens, ont appris à mieux se connaître autour de jeux et de challenges organisés sur le thème du cirque.

Des sorties ont suivi : les 4ème ont participé dans le cadre de l'EPI Transformation du Produit à une journée de découverte des vendanges et de la vinification dans le Minervois. Le 28 septembre, ils sont allés nettoyer les plages dans le cadre du projet « Nettoyons la Nature » avec les 3ème.

Le même jour, les élèves de seconde Bac Pro Services aux Personnes ont randonné jusqu'à Puisserguier pour y découvrir le Musée des Mémoires et visiter l'exposition « Non à la Haine » proposée par la MJC.

Les élèves de 1ère ont quant à eux encadré les ateliers proposés aux enfants des écoles primaires du territoire, lors de la deuxième édition de la journée Ecocitoyenne, organisée par l'association Le Lien Vert au prieuré St Christophe.

Le 25 et 26 septembre, le personnel du lycée, enseignants comme personnel de vie scolaire, administratif et technique, déjà fortement impliqué dans l'organisation et l'encadrement de ces projets, a avancé sur la rédaction du nouveau projet d'établissement 2018-2023.

Les grandes lignes sont posées, avec le souci de toujours mieux accompagner nos jeunes vers la réussite scolaire, en suivant les évolutions pédagogiques, mais également en formant les citoyens de demain, responsables, solidaires et sensibilisés au développement durable.

Tous les membres de l'équipe sont concernés, et poursuivront leur engagement par deux journées de formation organisées par l'IFEAP les 18 et 19 octobre prochains et qui va rassembler dans l'Aude les 500 enseignants des établissements du réseau CNEAP OCCITANIE.

Côté formation adulte, le parcours CAP AVENIR est en place et sera suivi d'une nouvelle action de formation du programme Régional le Projet Pro dès 2019 ; les demandes d'accompagnement en VAE sont en hausse et seront réalisées cette année sur Capestang et sur Béziers. La formation au titre de Vendeur Conseil Caviste en contrat Pro est programmée pour début décembre 2018.

Dans l'attente de l'ouverture de nouvelles formations en 2019, la priorité est donnée au travail en réseau et en partenariat avec l'ISCAP, le CNEAP Occitanie, et avec les groupements dont le LEAP est déjà partenaire.

Lycée d'Enseignement Agricole Privé Association Loi 1901 Centre de Formation Continue

Contact : capestang@cneap.fr/ tel 04 67 93 30 71

www.lesbuissonnets-capestang.org





Centre municipal de santé : bilan après deux ans de fonctionnement

Cela a fait deux ans le 1er octobre que le Centre Municipal de Santé (CMS) de Capestang, le premier de l'Hérault, a ouvert ses portes. Le CMS est un service public de santé de proximité. Les médecins généralistes et les secrétaires médicales sont salariés par la commune.

La structure accueille les patients, sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 13h. Toutes les tâches administratives sont prises en charge par les secrétaires, si bien que les médecins peuvent se concentrer sur leur cœur de métier : la pratique médicale.

Le docteur Ghomari a rejoint, le 1er septembre dernier, l'équipe composée des docteurs Pineau et Ajas. Ce qui porte donc à trois le nombre de médecins, épaulés par deux secrétaires médicales. Cela nous permet d'avoir un fonctionnement plus souple et plus efficace, avec des roulements plus faciles à planifier.

L'objectif de la structure n'est pas de faire des bénéfices, mais il est nécessaire d'avoir un minimum d'activité pour équilibrer les charges. Il ne s'agit pas de fixer des objectifs de « rendement » aux médecins, qui restent totalement libres de leur pratique médicale. Pour autant, la montée en puissance de la fréquentation est réelle et continue. **Avec près de 1200 consultations, le mois d'octobre 2018 a « battu les records ». Depuis le début de l'année, la progression de l'activité est de près de 25%. Pour 2018, nous avons presque atteint les 10 000 consultations (9953 exactement) !**

Compte tenu de l'augmentation de la fréquentation, nous avons pu dégager un excédent de près de 15 000 € sur l'année 2018, deuxième année d'exploitation. Les années précédentes, il a fallu investir dans le matériel, faire face à une activité qui partait de « zéro », ce qui a engendré un besoin de financement d'environ 150 000 €. Ce montant est à considérer comme un investissement pour créer un nouveau service public et nous l'assumons. Il est à mettre en regard des quelque 14 millions d'€ que la commune a mis en œuvre depuis 2014 pour le fonctionnement des services municipaux (12 millions) et l'investissement (4 millions).

Notre objectif est de pérenniser et d'améliorer encore ce service public, qui permet de faire face à la désertification médicale qui touche un nombre grandissant de territoires.



Mutuelle communale

A ce jour, 81 personnes ont adhéré à la Mutuelle Communale "MIEL". La Municipalité a sollicité le cabinet A2C Assurances de Béziers, représenté par Mr Castel qui est à votre disposition pour tous renseignements ou nouvelle adhésion.

Pour fêter ses 20 ans, MUTEO Santé Communale propose un **CONCOURS PHOTO**, ouvert à tous les administrés de Capestang adhérents ou pas à la Mutuelle Communale.

+ **1000 euros de LOTS** à se partager pour 6 lauréats (3 adultes et 3 jeunes de moins de 18 ans)

Thème : "**Mettez en avant le patrimoine de votre commune : CAPESTANG**",

Envoyez 1 ou 2 photos (format jpeg) **avant MAI 2019** par Mail : assurances.a2c@gmail.com,

à l'attention de Mr Castel **09 82 43 28 40** (joindre : Nom, Prénom, adresse, Mail, téléphone et date de naissance)

Grand concours photo

Mettez en avant le patrimoine de votre commune !

Santé Communale



Nous vous proposons de participer à un

concours photo ouvert à tous les habitants de votre commune,

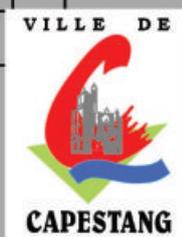
Sans condition de souscription et entièrement GRATUIT !

⇒ Choisissez un bâtiment de votre ville que vous souhaitez mettre en avant.

⇒ Réalisez en 1 ou 2 photos et envoyez les nous (format jpeg)

⇒ **Plus de 1 000 € de prix**

⇒ **Trois lauréats adultes et trois lauréats « juniors »** désignés par un jury de professionnels et confirmés de l'image.



POMPES FUNÈBRES MUNICIPALES DE CAPESTANG 04 67 49 85 90

**La perte d'un être cher est une épreuve
difficile à traverser,
nous répondons à vos besoins ...**

Nos prestations sur devis gratuit
et sans engagement :

Inhumations/Exhumations/
Crémations/Réduction de corps/
Opérations de conservation du corps/
Mise en bière/
Cercueils/Urnes/
Accessoires...

A votre écoute du lundi au vendredi
9h/12h et 13h30/17h

Venez nous rencontrer à l'épicerie !

Vous êtes retraité, travailleur pauvre, étudiant, sans emploi, vous traversez une période difficile, alors rapprochez-vous du CCAS. Vous habitez Capestang ! vous pouvez accéder à l'épicerie solidaire, elle est ouverte à tous dans la mesure où vous correspondez aux critères d'inscription. Suite à un licenciement, à une maladie, un accident de la vie, tout le monde peut être sous le coup d'une gêne passagère ou plus profonde. Nous accueillons toute personne qui subit la crise avec peut-être plus de virulence que le voisin. A Capestang, l'équipe de bénévoles est à votre écoute, très motivée, elle se propose de vous aider.



Illustration Richard Fontaine

Jardins familiaux à Capestang, le projet prend forme...

Amis jardiniers bonjour ! Une réunion est prévue en début d'année pour mettre en place les jardins familiaux ou « partagés » à Capestang. Merci de venir vous inscrire à l'accueil !



Socio...infos



Cette année, 2186 kg de produits ont été collectés devant les supermarchés de Lidl et Intermarché. Merci à tous et aux bénévoles de l'épicerie solidaire !



La vente de brioches, lors du marché hebdomadaire, a permis de réunir la somme de 630 € au profit de l'APEAI. Merci pour votre générosité !

Décembre reste le mois des cadeaux. Comme à l'accoutumée, le CCAS distribue les chocolats aux plus de 80 ans et les colis de Noël aux personnes de plus de 62 ans qui en ont fait la demande. Cette année c'est 63 colis qui ont été distribués.

A noter :

- **Le repas des anciens** aura lieu comme chaque année le jour de Mardi gras, **le 5 mars 2019**, pensez à venir vous inscrire en début d'année !

- **Le 15 février 2019**, c'est à 14H30 que Arcopred vous invite à participer à un « **loto santé** » gratuitement salle Nelson Mandela.

Sur la base d'un loto traditionnel, Arcopred propose d'initier de manière ludique, les seniors à de la prévention et du dépistage santé. Au cours du jeu, l'animatrice, infirmière gérontologue va poser régulièrement des questions à l'assemblée. Venez tenter votre chance !

Activités Yoga et Poney à l'EHPAD

Grâce à une aide financière du Clic Partage, l'EHPAD peut proposer, chaque semaine, à ses résidents, des séances de yoga et l'intervention d'une équitricienne, depuis novembre 2018.

Danielle Nolles, professeur de yoga certifié, propose des cours ludiques, accessibles à tous, à partir de mouvements et postures simples.

Que ce soit debout ou sur leur fauteuil roulant, les résidents sont fidèles à ses séances. Ils travaillent sur leur respiration, leur concentration, leur équilibre.

Ces dernières leur apportent également un moment d'évasion, de voyage, d'échanges.

Les sourires et le bien-être sont présents.

Encore quelques séances et ils seront capables de faire la position du lotus...

L'activité a lieu tous les vendredi matins, elle est destinée aux résidents mais est aussi ouverte aux personnes de plus de 65 ans qui seraient intéressées. Renseignements et inscriptions auprès du CCAS au : 04.67.49.85.90

Cécile Pageot, équitricienne, vient chaque semaine avec Aribo, son poney, à la rencontre des résidents du secteur protégé.

La présence d'Aribo fait régner une ambiance sereine et apaisante suscitant l'intérêt et les contacts avec l'animal. Les gestes sont simples : le brosser, tenir la longe et le promener, lui parler ou simplement le caresser et sentir sa douceur.

Les résidents revivent des souvenirs très anciens pour certains. Ils s'expriment.

Les expressions sur les visages en disent beaucoup : le regard qui pétille, le sourire aux lèvres...

Cette complicité les stimule : Qui va prendre la longe le premier pour promener Aribo dans le jardin ?



Otello :

Depuis le 29 août 2018, la maison de retraite accueille un nouveau compagnon ... à 4 pattes.

Otello, griffon nivernais de 6 ans, a fait son entrée au sein de l'EHPAD, par l'intermédiaire de l'Association SOS Adoption 34.

Depuis ce jour, tout est mis en œuvre pour qu'il se sente chez lui : panier, couverture, jouet, friandises Il a même eu droit à une séance de toilettage afin de tous les faire craquer.

Les résidents l'ont très vite adopté et le couvrent de caresses.

En retour, Otello leur donne toute son affection en posant sa tête, ou même sa patte sur leurs genoux. Que ne ferait-il pas pour un peu d'attention à son égard, au grand bonheur des résidents.



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Les nouveaux locaux de la Maison de Services Au Public ont ouvert leurs portes, place Ferrer à Capestang.

L'objectif est d'améliorer l'accès à tous les services assurés par les grands opérateurs, nationaux et locaux de services de proximité : pôle emploi, les caisses d'assurance maladie, de retraite, d'allocations familiales, de mutualité sociale agricole...

La Maison de Services Au Public regroupe en 1 lieu unique, une gamme élargie de services.

Elle permet à tout un chacun de trouver écoute, aide et accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne.

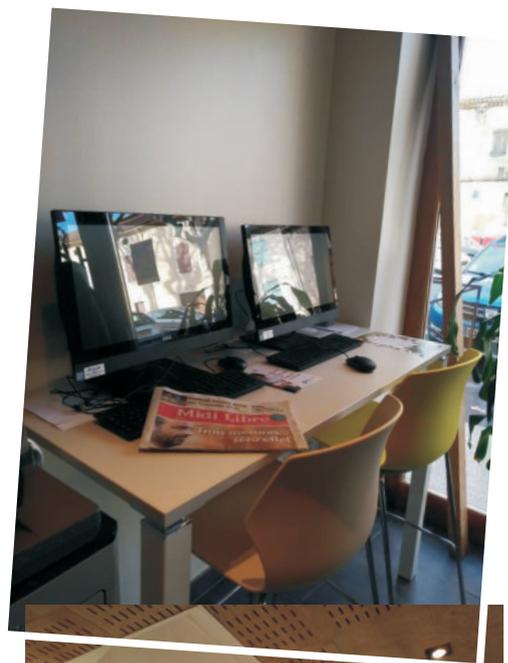


Maison de Services Au Public

6 place Ferrer, 34310 Capestang

Tel : 04.67.26.37.10

Mail : msap@cc-sud-herault.fr



Horaires d'ouverture :

Lundi

8h30-12h / 13h30-17h30

Mardi

8h30-12h / 13h30-17h30

Mercredi

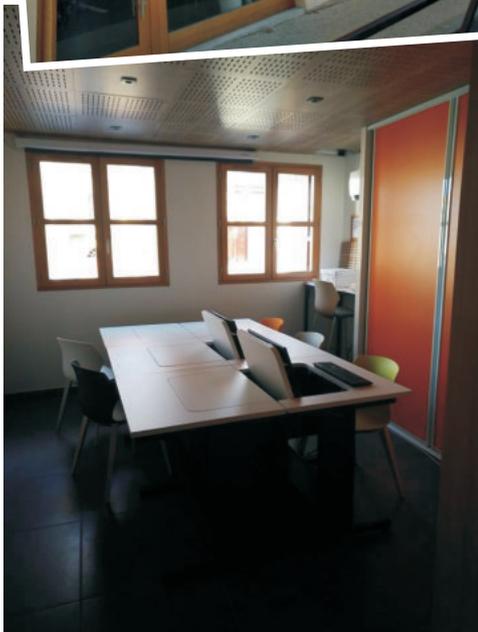
13h30-17h30

Jeudi

8h30-12h / 13h30-17h30

Vendredi

13h30-17h30



La Maison de Services Au Public accueille le P.I.J, point information jeunesse :

Tel : 04.67.26.37.10 – Mail : pij@cc-sud-herault.fr

Ouverture les : lundi, mardi, jeudi de 13h00 à 18h00

et le mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

Plan local d'urbanisme intercommunal

L'année 2018 a été déterminante pour un des projets importants de notre Communauté de Communes : le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). **Le premier semestre a donné lieu à l'élaboration et la finalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable**, véritable support politique du projet, qui en définit les grandes orientations en matière de logement, de développement économique agricole et touristique, de maintien des services, de déplacements, d'urbanisme, d'environnement, de patrimoine... Rappelons ici la décision prise par les élus de Sud-Hérault : l'interdiction de l'installation de moyennes et grandes surfaces alimentaires. C'est un choix fort en direction de notre tissu commercial de proximité !

Au deuxième semestre, ce sont des questions plus opérationnelles qui ont été abordées, en synergie avec chacune des 17 communes. La question centrale est le zonage, c'est-à-dire la détermination précise au niveau de la parcelle de l'utilisation des sols entre habitat, économie, agriculture, espaces naturels. Sachant que nous devons composer avec la volonté de l'Etat de diviser par deux le rythme d'artificialisation des sols par rapport aux quinze dernières années, afin de limiter la consommation de terres agricoles. La réflexion globale, au niveau de l'ensemble du territoire, nous a permis de nous inscrire dans ce schéma en tenant compte des besoins de développement différenciés de chaque commune.

En 2019, il s'agira de finaliser le projet, de recueillir vos observations ainsi que celles des services de l'Etat et des autres institutions, de mener à bien l'enquête publique.

Trophées de l'entrepreneuriat

Les Trophées de l'Entrepreneuriat en Sud-Hérault, pour leur 3ème édition, ont à nouveau permis de récompenser et de valoriser 6 entreprises innovantes du territoire, avec un prix de 5000 € chacune. Cette démarche, désormais incontournable, a permis depuis 2016 d'accompagner 18 entreprises dans leur développement : sécurisation d'une embauche, aide à l'investissement, aide au développement de nouveaux produits... Les témoignages des lauréats nous confortent dans notre volonté de continuer dans cette voie d'un accompagnement de l'économie locale, créatrice d'emplois de proximité. Les lauréats nous disent aussi leur fierté de voir leurs compétences reconnues et ainsi valorisées !



Médi@thèque Max Derruau

2, rue Carnot - 34310 CAPESTANG - Tel : 04 67 00 21 09

En 2018 encore, la Médiathèque accueille tous les publics et met à leur disposition des collections variées de 12 000 livres, 1 000 CDs et 26 abonnements à des journaux et magazines. Ces collections sont enrichies des prêts de documents de la Médiathèque Départementales de l'Hérault. Les diverses animations participent à la convivialité du lieu et permettent à chacun d'échanger, de se rencontrer ou de se retrouver.

Cette année encore, la Médiathèque pérennise ses partenariats :

- avec Marc Pellat pour des activités artistiques et créatives en famille pendant les vacances scolaires.
- avec l'association Wu Ji pour faire découvrir la culture chinoise (ateliers origami et cuisine chinoise)
- avec l'association Ciel mon ami pour une soirée astronomie

Différents spectacles, expositions et conférences ont complété la programmation culturelle.

L'heure du conte, les premiers mercredi du mois, voit son jeune public ravi revenir chaque fois un peu plus nombreux. Grâce au partenariat privilégié avec la Communauté de Communes Sud Hérault, la Médiathèque reçoit le relais des assistantes maternelles (RAM) deux fois par mois, le lieu d'accueil parents enfants (LEAP) « canal jeu, ainsi que le point information jeunesse et l'école de musique.

En 2019, ces partenariats seront renouvelés et enrichis de nouveaux ateliers et spectacles. L'accent sera notamment mis sur le multimédia avec un espace enrichi grâce à un grand projet de réinformatisation.



Pour l'aboutissement du projet livre manteau, réalisé en 2018 avec la médiathèque départementale, l'auteure Emmanuelle Houdart et le RAM, la médiathèque recevra en février et pour un mois, le livre manteau qui vous sera présenté autour de lectures animées pour petits et grands.

Dans l'optique d'un accueil de tous les publics, et afin de favoriser l'accès de tous à la culture, lors du conseil municipal du 13 novembre les élus ont approuvé à l'unanimité les nouveaux tarifs et horaires de la médiathèque.

Depuis le 1er décembre 2018, l'abonnement à la médiathèque est **GRATUIT** pour les résidents de la **Communauté de Communes Sud-Hérault** et pour les moins de 18 ans. Les tarifs restent inchangés pour les personnes domiciliées hors de Sud-Hérault et pour les visiteurs occasionnels

Il s'agit d'un choix de rendre **plus accessible la culture aux habitants du territoire**. Nous avons également tenu compte du rayonnement intercommunal de cet établissement en l'ouvrant à tous les résidents de Sud-Hérault.

Pour la commune, la perte de recettes liée à ce choix est d'environ 2000 € par an, soit 0,07% des recettes totales.

Permettre à tous l'accès à la culture est un investissement !

Les nouveaux horaires sont entrés en vigueur le 4 décembre 2018 avec une volonté de plus grande lisibilité et de mieux répondre aux attentes des actifs.

Nouveaux Horaires !

A partir du 4 décembre 2018 !

Mardi 10h-12h / 14h-18h

Mercredi 10h-12h / 14h-18h

Jeudi 10h-12h / 14h-18h
Uniquement pendant les vacances scolaires

Vendredi 14h-19h

Samedi 10h-13h

Nouveaux Tarifs

A partir du 1er décembre 2018

Personnes domiciliées Sud Hérault
GRATUIT

Moins de 18 ans
GRATUIT

Personnes domiciliées hors Sud Hérault
16€

Visiteurs occasionnels
6€ + caution 100€

Impressions
1€ pour 12 pages en noir et blanc
1€ pour 6 pages en couleurs

C'est désormais Anne Gauthier qui assure la direction de l'établissement après le départ d'Hugues Ramplou pour Juvignac. Sylvain Saez la seconde depuis début décembre, **avec la volonté de mettre l'accent sur les pratiques numériques à destination des jeunes.**

Nouveaux tarifs, nouveaux horaires, nouvelle équipe...une nouvelle impulsion pour la médiathèque de Capestang !

Te1 04 67 00 21 09 / Fax : 04 67 32 45 12
Courriel : mediatheque@villecapestang.fr
<http://www.facebook.com/mediathequecapestang>

Aux petits soins de la Collégiale

La dévégétalisation des murs extérieurs de la collégiale a été opérée en début d'été 2018 par une entreprise spécialisée. C'est la troisième fois depuis le début du mandat que ces travaux nécessaires sont exécutés. La fière allure du monument doit rester présentable aux yeux de tous.

Mais au-delà de l'image, il s'agit également d'apporter à cette construction historique tout le soin qu'elle exige. Des travaux d'entretien et d'embellissement sont régulièrement entrepris. De nouvelles opérations sont encore engagées cette année: Reprises de maçonneries des terrasses (étanchéité), menuiseries changées (fenêtres en très mauvais état) et peinture de propreté des sacristies, pour un total d'environ 18000 € HT, financé par la DRAC à hauteur de 50 %.

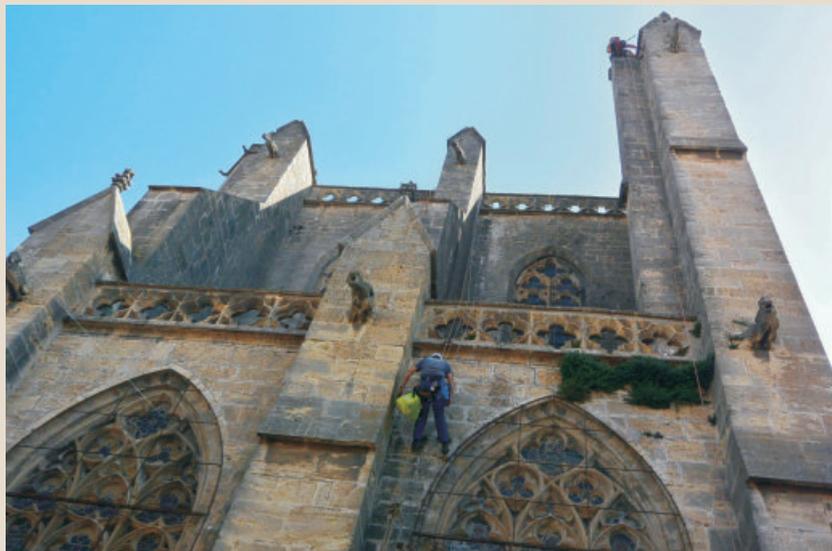


Par ailleurs, pour des raisons de meilleure accessibilité aux chapelles et éviter les chutes des personnes, il a été décidé de restaurer les emmarchements qui sont très dégradés (dalles cassées, décalées,...). Cela concerne les 4 chapelles : de la Piéta, Saint Joseph, de la Vierge, Saint Roch. Les travaux sont commandés à l'entreprise Vermorel pour un montant de 22000 € TTC. Cette intervention est menée en complète coopération avec l'association des « Amis de la Collégiale ». Une convention est signée entre la commune et l'association qui participe au montant HT des travaux à hauteur de 15 000 €, soit 82 %.

L'association joue ici pleinement son rôle pour la sauvegarde du monument en apportant une contribution financière significative. L'action concrète de cette association en faveur du monument est à saluer.

Des travaux supplémentaires sont à l'étude pour les baies avec vitrail situées au sud. En effet, les vitraux présentent des déformations et glissements préjudiciables à leur résistance au vent. De plus, les maçonneries sont en partie déstructurées, et les joints n'assurent plus l'étanchéité. Le futur programme d'intervention lorsque validé et subventionné par la DRAC sera mis en œuvre sans tarder.

Agir sur le monument est indispensable, être à l'écoute du conseil paroissial également. Pour cela, il a été décidé d'équiper la nef d'un système de chauffage adapté. La commune met à disposition six «braseros» gaz, orientables et puissants (6 000 € HT).



Collégiale : désherbage

Des travaux de désherbage, forcément acrobatiques, ont eu lieu sur la Collégiale. Il s'agit d'embellir l'édifice en le débarrassant de la végétation disgracieuse qui s'accroche aux parois.

Mais, ces travaux ont aussi pour but de protéger le bâtiment, car les racines ont tendance à abîmer les joints entre les pierres, le rendant plus sensible aux dégâts causés par le gel.

Son et lumière "La légende de l'étang de Capestang"

Au total, plus de 5000 spectateurs ont pu apprécier la magie du spectacle et découvrir ou redécouvrir le patrimoine de Capestang : Collégiale Saint-Etienne, Château des Archevêques, Etang... Avec cette année, le nouvel acte "les Bâisseurs" qui mettrait à l'honneur les savoir-faire qui ont permis la construction de ces édifices.

Le défi de rendre la culture et le patrimoine accessibles au plus grand nombre est réussi, avec un spectacle qui s'installe comme un évènement estival incontournable dans l'Ouest de l'Hérault.

Nous tenons à saluer le travail et le talent de son créateur, Christian Salès et de ses équipes techniques.

Nous remercions nos partenaires pour leur confiance renouvelée : Région Occitanie, Communauté de Communes Sud-Hérault, Abello Bâtiment, TP Bessière, Intermarché, Lidl, Suez.

Merci également à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la bonne organisation de cet évènement, notamment les bénévoles qui ont pris en charge les visites nocturnes gratuites de la Collégiale et du musée du château après chaque diffusion.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour la quatrième saison, avec des nouveautés qui vous émerveilleront !



Des rencontres entre associations en 2018



Septembre : Forum des associations



Novembre :
Rencontres élus/membres d'associations

Fête du sport - 22 septembre 2018

Organisée par le Ministère des Sports et le Centre National pour le Développement du Sport, la Fête du Sport sera une fête nationale qui se tiendra désormais chaque année.

L'objectif est de favoriser la pratique sportive, de mettre en valeur les bénévoles et les acteurs du sport pour créer un grand moment de célébration populaire en vue des Jeux Olympiques 2024 à Paris.

A l'initiative du vélo club Saint-Chinianais, et en partenariat avec la Commune, Capestang a accueilli des shows VTT trial et BMX avec des champions de haut niveau, des ateliers d'initiation sportif et ludique, la découverte de nouveaux sports (Wexball, tchoukball...), une zone sport santé et prévention.



ABBXV

UN CLUB UN TERRITOIRE

Au cours de cette nouvelle saison, nous poursuivons les projets en cours comme le Rassemblement de nos Cadets et Juniors avec le Bassin Sud Minervois et Ouveillan.

Chaque équipe de jeunes est actuellement en cours de se qualifier.

Nous confirmons les objectifs sportifs Seniors enracinés dans les relations sociales et culturelles de nos 2 villages Capestang et Puisserguier.

Notre bon début de saison en Honneur d'Occitanie nous encourage à continuer nos efforts afin que notre Club reste un lieu d'épanouissement, d'échanges et de rencontres pour tous.

Nous avons la chance d'évoluer dans un sport aux valeurs reconnues comme le respect, l'engagement et la solidarité.

Au fil des années, l'aventure est



toujours aussi belle, le Club de l'ABBXV est fidèle à ses engagements.

Jean-Louis BROUSSES

Président de l'Avenir Bleu et Blanc



ADMR

A tous les âges de la vie, l'ADMR, 1er réseau français du service aux personnes vous accompagne, vous et vos proches. L'Association de Capestang présente sur la commune depuis bientôt 30 ans vous propose une offre de services adaptés à vos besoins. Une équipe de bénévoles et des salariés sont à votre écoute pour vous renseigner sur les services et les aides dont vous pouvez bénéficier :

- Entretien du logement, du linge, courses

- Services et soins aux séniors :

- Aide et accompagnement dans le quotidien des personnes âgées et /ou handicapées

- Service de soins infirmiers

- Equipe spécialisée Alzheimer

- Livraison des repas à domicile

- Téléassistance Filien ADMR

- Garde d'enfants à domicile

Pour en savoir plus, pour demander un devis personnalisé gratuit, contactez du lundi au vendredi de 9h à 12h / 14h à 17h :

La Maison des Services, 4 place Ferrer
34310 CAPESTANG - 04.67.93.42.18
capestang@admr34.fr

LES AMIS DE LA COLLEGIALE

Les Amis de la Collégiale s'engagent pour la mise en valeur du patrimoine capestanais.

L'association des Amis de la Collégiale grâce à ses membres dévoués s'est enrichie de nouveaux adhérents en 2018.

Elle rappelle que depuis 2017 tous les dons sont défiscalisés.

Les opérations de partenariats avec la municipalité, l'office de tourisme, le château, Sud-Hérault, le Pays Art & Histoire et les producteurs de vins locaux se sont poursuivis cette année encore afin de faire découvrir la collégiale au plus grand nombre par des visites guidées et ascension au clocher.

Enfin elle a signé une convention de mécénat avec la commune portant sur la restauration de l'édifice et s'est engagée à la soutenir auprès des institutionnels mais aussi avec le versement d'une participation financière de 15 000 € qui servira à la remise en état des emmarchements des chapelles.



L'année prochaine verra de nouveaux projets autour de concerts, conférences en plus des visites, organisés d'avril à octobre pour faire vivre notre patrimoine.

ATELIERH

Nous sommes un groupe d'une quinzaine de comédiens, guidés par Marine et Fabien, créateurs de la troupe Humani Théâtre.



Nous sommes nourris à la fabuleuse cantine où citoyenneté, sincérité, émotions, expression du corps figurent comme les mets qui nous chavirent dans notre implication. Pour nous le texte n'est pas essentiel. Il n'est que le support à un engagement total de la nature humaine. Parfois la musique, la chanson et la danse viennent faire flotter les corps et éclairer les visages pour mieux souligner les mots.

Actuellement nous jouons « Je suis contre les chansons d'amour », une création de notre cru. Nous préparons « entre les perches », une comédie dramatique policière sur fond de bistrot, de rugby et de politique et « La Retirada » un spectacle dont la 1ère aura lieu le 9 février à Puisserguier.

Rens : Jacques Chamayou : 07.88.24.31.50

BADMINGTON CAPESTANAIS

L'association Badminton Capestanais à pour objectif d'accueillir et de réunir des adultes et jeunes de plus de 16 ans qui souhaitent se défouler et passer de bons moments sportifs. L'association n'a pas d'entraîneur et le fonctionnement est simple : les équipes se forment par affinité et pour ceux qui commencent ou qui viennent seuls, ils demandent simplement aux différentes équipes présentes de les accueillir. Pour les débutants, l'apprentissage se fait au contact des joueurs plus expérimentés. Il ne faut pas hésiter à demander ! Retrouvez nous les mercredis de 20h à 22h, dans le gymnase municipal de CAPESTANG (Hors vacances scolaires). N'hésitez pas à prendre contact pour plus de renseignements !



CAC34

Une année particulière pour le CAC34 qui va fêter l'an prochain les 5 ans de sa Fête Occitane "Total Festum". Une fête qui dure grâce à l'engagement de chacun, le succès populaire et le mélange des générations.



Que le temps passe vite !!! Nous voici déjà en 2019 et depuis plusieurs mois nous sommes en préparation de cette 5ème édition du Total Festum, en étroite collaboration avec la Mairie de Capestang, la communauté de communes Sud Hérault et la Région Occitanie que nous remercions par avance de la confiance qu'ils nous portent. Motivés et entraînés par un public de plus en plus nombreux, nous souhaitons fêter dignement cet événement avec une fête qui durera 3 jours, les vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 mai 2019 A suivre. Meilleurs vœux du CAC 34.
www.facebook.com/cac34capestang/

LE CLUB DES RETRAITES

Le Club des Retraités, section locale "d'Ensemble & Solidaires – UNRPA", (une centaine d'adhérents), offre des activités ludiques aux retraités afin de les sortir de leur isolement et de les informer de leurs droits.

Cotisation annuelle : 17 €.

Il propose annuellement : 22 lotos, 4 goûters, 2 repas dansants, 1 repas dégustation charcuteries, 2 apéros dinatoires, des sorties d'une journée (en 2018 : petit train jaune et fort de Mont-Louis, grotte Chauvet à Vallon-Pont d'Arc, Aérospatiale de Toulouse, Cabaret de Sète, Nailloux, shopping de Noël à la Jonquera, une journée publicitaire suivie d'un loto) ; 3 voyages (châteaux de la Loire, Marseille et Rosas), tous les jeudis après-midi consacrés aux jeux de cartes, scrabble, etc. Enfin, depuis octobre une activité de marche tous les vendredis.

Nous disposons d'une mutuelle très intéressante, d'une aide pour l'achat de

lunettes ou prothèses pour les adhérents très démunis, d'une aide ponctuelle au courrier et aux courses en cas de maladie.

Renseignements : G. ROUANET (Président) Tél. 04 67 39 83 50
O. CARDONA (Secrétaire) Tél. 04 67 93 30 33.

LES COLS BLEUS

Amis sportifs, L'association Les Cols Bleus de l'Étang vous accueille tous les vendredis au stade de Capestang pour un entraînement de "rugby à toucher", c'est à dire sans plaquage. Ce club vétérans rugby accueille les anciens joueurs de Capestang et environs, toute personne ayant envie de jouer et partager de bons moments sera la bienvenue. Le Club organisera le tournoi Pierre Maffre le samedi 6 avril 2018, en mémoire à notre ami. Les associations qui souhaitent participer au tournoi le 06 avril après-midi contacteront un membre des Cols Bleus pour renseignements et inscriptions. Un repas dansant se prendra à la salle Nelson Mandela pour clôturer cette journée.



AMICALE CAPESTANAISE POUR LE DON DU SANG



La dernière collecte organisée par l'Établissement Français du Sang à Capestang le 18 décembre 2018 a encore connu un franc succès.

Elle s'est déroulée dans la salle Paul Malet du lycée les Buissonnets dont les élèves ont participé de manière dynamique aux campagnes de sensibilisation sur la place Jean Jaurès les mercredi 12 et dimanche 16, jours de marché. Avec 96 personnes présentées dont 83 prélevées dont 19 nouveaux donneurs, l'amicale enregistre là un de ses meilleurs «scores».

Notons que le président Christian Tailhades a procédé à cette occasion à son dernier don personnel. Mais il demeure un élément essentiel de l'organisation. Pour preuve, l'Assemblée Générale qu'il doit conduire le vendredi 11 janvier à 18 heures à la salle des douches. Réunion à laquelle adhérents

et sympathisants sont cordialement invités. La mission première de l'ADSB de Capestang demeure la sensibilisation auprès de la population, à la nécessité de donner son sang. Les campagnes de communication par le biais de l'affichage sont un moyen. Mais le bouche à oreille reste la démarche la plus efficace.

Chaque donneur régulier est un élément majeur de cette mission. N'économisons pas nos paroles et retrouvons nous toutes et tous à la salle des douches le 11 janvier afin d'unir les forces vives du village pour toujours plus d'efficacité. Dire que les stocks de poches de sang sont sans cesse à renouveler au quotidien, représente une évidence eu égard à l'activité intense du cadre hospitalier et des services de secours et d'urgence.

ECC'ART

Pour l'association Ecc'Art, 2018 se clôture sur une année riche en événements:



Les journées portes ouvertes de l'atelier Papier & Co, espace de démonstration et d'exposition, qui propose tout au

long de l'année des stages et des ateliers adultes/ enfants de découverte autour de la fabrication du papier et des multiples possibilités qu'offre cette matière.

Visite sur simple Rdv ou en accès libre lors des Journées des Métiers d'Art le 6, 7 Avril pour 2019.

Le Troc plantes qui a trouvé maintenant sa place dans le paysage et pour lequel on vous donne aussi RDV en Avril prochain.

Et la très belle journée de Pass à l'Art qui a réunit pas moins de quinze intervenants dans des domaines aussi variés que la céramique, la vannerie, le monotype ou l'imprimante 3D grâce aux moyens techniques de ville et à l'implication des bénévoles.

Sans oublier les interventions extérieures aux alentours de Capestang, la médiathèque de Sallèle d'Aude, de Maureillhan, le festival de calligraphie à Minerve ou la réouverture de la saison

culturelle au Clap de Paraza
Alors si vous voulez nous retrouver, n'oubliez pas de vous tenir informé.

Pour tous renseignements :
contact au 0683112829 ou par mail :
association-eccart@orange.fr

EPICERIE SOLIDAIRE

Créée il y a 3 ans afin d'offrir au plus démunis de notre village la possibilité d'améliorer la qualité nutritionnelle de leurs repas, l'Épicerie Solidaire de Capestang est venue en aide en 2018 à 41 familles représentant 102 personnes dont 34 enfants.



Les clients de l'épicerie choisissent librement parmi les produits disponibles en magasin qui vont des produits secs ; pâtes, riz, sucre, café aux conserves de tous genres ; viande, poisson et légumes en passant par les surgelés ; volaille, steak hachés ou filet de poisson. La nouveauté de cette année a été l'acquisition d'une banque frigorifique qui nous a permis d'offrir en plus, quantité de produits frais tels que fruits, légumes et laitages variés.

Complétons le caddie avec les produits d'hygiène et d'entretien et autres produits de première nécessité.

Pour information, sachez que les clients achètent les produits qu'ils ont choisis, même s'ils ne paient qu'une petite partie de la valeur réelle de la marchandise. L'Épicerie Solidaire de Capestang ne fonctionne que grâce aux bénévoles de l'association que je remercie une fois de plus pour leur gentillesse et leur disponibilité.
Christian Wauters -Président

FCPE

La FCPE, association de parents d'élèves, a pour but de les représenter au sein de la communauté éducative en échangeant et en participant aux différents conseils avec les acteurs impliqués dans le fonctionnement de nos établissements scolaires.



Désireux de participer activement aux projets pédagogiques proposés par les enseignants de nos enfants, le conseil local FCPE pour les écoles maternelles Lucie AUBRAC et primaire François MITTERRAND met en place tout au long de l'année des actions et animations dont les bénéficiaires, en totalité remis aux écoles, permettront de financer ou de diminuer le coût de ces projets à la charge des parents. Bourse aux jouets, vente de sapins, tombolas, kermesse et autres animations (halloween...) permettent aussi des rencontres, des échanges et de créer des liens entre parents et autres habitants de notre village.

Les personnes de bonne volonté désireuses de s'impliquer avec nous lors de ces manifestations sont toujours les bienvenues !

Contact : 06.77.90.77.83.

FOOTBALL OLYMPIQUE SUD HERAULT

Fort de ses 270 licenciés, dont 160 jeunes, le Football Olympique Sud Hérault (FOSH) fêtera, en mai, sa troisième année d'existence.

Toutes les équipes de jeunes sont représentées jusqu'aux 17 ans (certaines catégorie comptant même plusieurs équipes).

Les plus jeunes se déplacent sur différents stades ou se déroulent des plateaux. Nos deux équipes U12 et U13 évoluent au niveau 2.

Les deux premières catégories U15 et U17 qui disputent des championnats (matches aller — retour) jouent les premiers rôles dans leur championnat respectif. Nous comptons également une équipe senior féminine, une équipe senior vétéran et deux équipes seniors masculines. Ces deux équipes font un excellent début de saison puisqu'elles jouent également les premiers rôles (l'équipe réserve évolue en D4, ex promotion 1^{re} division et la première en D2, ex PHB). Enfin nous devons rendre hommage cette année à notre

équipe fanion qui est parvenue à se hisser Jusqu'au 4^{ème} tour de la coupe de France, éliminée uniquement 0-2 par BEAUCAIRE, club évoluant cinq divisions au-dessus!!!

Les lieux et horaires d'entraînement sont consultables sur notre site fosh.footeo.com

Pour tout renseignement vous pouvez contacter M. Christian EUGONE tél 06 64 75 24 74 ou M. Jacky ROUSSEAU tél 06 28 30 67 25.

Ci-dessous la photo de l'équipe sénior lors du 4^{ème} tour de coupe de FRANCE (nous avons hérité de la couleur rouge au tirage au sort, la fédération française de football offrant les maillots, mais ne nous méprenons pas : les couleurs du club sont bien le BLEU et le BLANC...



HAND BALL CLUB CAPESTANG

La relève est assurée au Hand Ball Club Capestang. Le club compte actuellement environ 80 licenciés répartis en 7 équipes, une nette augmentation par rapport à la saison dernière, 2 équipes de plus : une équipe de – de 11 ans mixte, une équipe de – de 15 ans garçons qui s'ajoutent aux – 9 ans mixte, - 13 mixte, une équipe de filles – 18, une équipe de garçons – 18, ainsi qu'une équipe loisir mixte. Le Hand Ball Club de Capestang souhaite une bonne et heureuse année 2019 à tous les capestanais et capestanaises. Vous pouvez suivre l'actualité du club sur la page Facebook Hand Ball Club Capestang – HBCC ou sportsregions Hand Ball Club Capestang.



LA LIGUE CONTRE LE CANCER



La Ligue : un bilan très positif

La délégation de la Ligue contre le cancer de Capestang est très satisfaite de l'année qui vient de s'écouler comme le souligne Gérard Manilève avec notamment toutes les animations qui se sont déroulées comme le Charity concert, le tournoi rose et bleu mais aussi les animations traditionnelles que sont la journée et la soirée de l'espoir sans oublier le loto, la soirée choucroute. A noter, les nombreux dons offerts par les associations comme celle des anciens combattants, du club des retraités mais aussi tous les dons privés. La journée et la soirée bodega de l'espoir en octobre clôturent l'année. Les sommes récoltées lors des diverses manifestations en 2018 feront l'objet d'une remise de chèque correspondant au début de l'année prochaine

Enfin en 2019, Gérard Manilève sera entouré d'Hervé, Angèle et Stéphanie dans la composition du bureau.

LO CASTEL



L'EPIC LO CASTEL fête ses 1 an d'existence.

Lo Castel c'est 298 adhérents, plus de 20 activités sportives et culturelles pour tous, avec des animateurs diplômés, et l'hébergement de quelques associations adhérentes

La saison s'est terminée en juin 2018, avec la remise des ceintures aux enfants du judo et jujitsu, et le gala de danse sur le thème Fantasia à la salle polyvalente.

Pour la reprise des activités pour 2018/2019 Lo Castel propose de nouvelles activités pour les enfants (Gym récréative à partir de 3 ans, poterie...) et adultes (relaxation, loisirs créatifs...).

C'est aussi, la gestion d'un gîte de groupe et d'étape, ouvert toute l'année, aux

groupes, cyclistes, pèlerins, particuliers, familles... Labellisé Gîte de France 2 Epis, il a obtenu cette année le Label Accueil Vélo.

C'est également la gestion des visites au Château des Archevêques de Capestang, en visite libre ou guidées par un guide conférencier trilingue.

Lo Castel a organisé en partenariat avec l'Oustal de Sésame un vide grenier, des rencontres partagées, le Marché de Noël.

Vous souhaitez vous investir, vous avez des projets... appel à bénévoles ! N'hésitez pas à venir nous rencontrer dans nos locaux, Lo Castel : 04.67.37.51.23 – 07.87.75.08.99

contact@locastel-cape tang.fr

www.locastel-cape tang.fr -
www.facebook.com/Lo-Castel-Mairie-
de-Cape tang-251365805262934/

OLYMPIQUE MIDI LIROU CAPESTANG POILHES



Après 18 ans de fusion(2001) Capestang –Poilhes ce club compte aujourd'hui 170 licenciés qui composent les différentes équipes vétérans, seniors et école de foot, tous unis autour d'une même passion : la pratique du football. L'école de foot prend d'années en années une ampleur inespérée grâce à l'arrivée de 27 jeunes pousses capestanaises. L'engagement de trois équipes U8, de deux équipes U10 ainsi qu'une équipe U15 démontre que la formation est notre principal objectif pour parfaire un réservoir de qualité pour les années à venir.

Les seniors sont conscients qu'ils doivent adhérer aux objectifs dictés par les entraîneurs ; convivialité, rigueur et combativité sont autant de messages auxquels ils doivent se plier. Les vétérans complètent notre effectif joueur par l'engagement de 10 nouveaux capestanais.

Nous terminerons en remerciant la municipalité qui grâce à la mise en place des installations sportives et des différentes salles nous permet la pratique de notre sport et l'organisation de manifestations. L'Olympique Midi Lirou vous souhaite à tous un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'années.

TENNIS CLUB CAPESTANG



«Mai que un club»

Le Tennis en quelques chiffres : 192 licenciés dont 86 enfants, un brevet d'état, un aide moniteur de tennis, 4 équipes hommes, 1 équipe dame, 4 équipes jeunes, 4 courts, 11 créneaux de cours, 3 tournois, un club house avec vestiaire.

Si vous souhaitez pratiquer le tennis, que vous soyez débutant ou confirmé, en compétition ou en loisir, venez nous rencontrer. Le club est ouvert les mardis à partir de 19h, les mercredis à partir de 15h, les jeudis à partir de 18h et les samedis de 9h à 14h.

Le tennis club c'est aussi la convivialité avec des animations tout au long de l'année autour des fêtes de fin d'années, des tournois, et en fin de saison.

Contacts : M Gilles OLCINA, président au 06.83.33.48.77.

M Yann CHANDEBOIS, secrétaire au 07.60.36.84.88.

TOUS UNIS POUR SASCHA

L'association, s'est créée à Capestang il y a 5 ans, par la famille de la maman à Sascha, elle a pour but :
- Apporter une aide financière et matérielle à Sascha aussi bien dans le développement physique, psychique, émotionnel et nutritionnel.
- Récolter des fonds en organisant des manifestations caritatives (repas, concerts, manifestations sportives, loto etc.)

- Acquérir du matériel adapté à Sascha, adapter son environnement à son habitat familial et véhicule, faciliter ses déplacements et son développement.
- Récolter des fonds pour de nouvelles méthodes en France et à l'étranger (le biofeedback, Padovan, Essentis..) pouvant faire évoluer vers l'autonomie.

- Faire face à toutes les dépenses liées à son handicap, notamment pour les séances de rééducation



INFOS ASSOCIATIVES

spécifiques, pour le paiement des thérapeutes, des frais de séjour et de transports non pris en charges par les organismes (sécurité social, MDPH...).

- Informer, conseiller et aider les familles d'enfants handicapés dans différentes démarches. Nos manifestations 2019 :
Dimanche 17 mars 2019 : Loto –
Dimanche 23 juin 2019 : vide grenier.

Le Président Jean Pierre EYCHARD
(06 86 86 93 56)

AMAVICA

L'association AMAVICA et tous ses adeptes réunis - protecteurs et défenseurs de la culture des arts et du patrimoine - a pour buts de faire œuvre « d'historien » en recherchant tous les documents ayant trait à l'histoire de la cité de Capestang, d'animer par ailleurs ces lieux et d'y organiser toutes sortes de manifestations culturelles, festives et touristiques.



AMAVICA organise les Rencontres de Capestang qui se dérouleront durant la fête locale annuelle. Cette manifestation sera composée comme suit : présence d'auteurs et d'artistes, conférences sur les ouvrages, dédicaces de livres, exposition de peinture, de photographie et de sculpture, ateliers d'écriture et d'initiation à l'aquarelle animés par des spécialistes. L'association est titulaire d'une licence de deuxième et de troisième catégorie d'organisateur de spectacle. Les prochaines Rencontres auront lieu en juin 2019.

Contact : president@amavica.info, site web : <http://www.amavica.info>, 13 rue du Château, 34310 Capestang



DISTRIBUTION SACS POUBELLES

La distribution des sacs poubelles pour toute la population se fera à la Mairie uniquement aux dates suivantes :



SACS POUBELLES 2019

du 28/01 au 01/02
du 08/04 au 12/04
du 17/06 au 21/06
du 02/09 au 06/09
du 18/11 au 22/11

Pour retirer les sacs, les personnes devront amener pour leur première distribution, un justificatif de domicile.

Vous pouvez retirer des sacs TOUTOUNET toute l'année.

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE QUARANTE



Horaires d'été 01 Avril au 31 Octobre

Lundi	8h30 – 12h00	14h30 – 18h00
Mardi	8h30 – 12h00	14h30 – 18h00
Mercredi	8h30 – 12h00	14h30 – 18h00
Judi	8h30 – 12h00	14h30 – 18h00
Vendredi	8h30 – 12h00	14h30 – 18h00
Samedi	8h30 – 12h00	14h30 – 18h00
Dimanche	9h00 – 12h00	Fermé

Horaires d'hiver 01 Novembre au 31 Mars

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 – 12h00	14h – 17h30
Mardi	8h30 – 12h00	14h – 17h30
Mercredi	8h30 – 12h00	14h – 17h30
Judi	8h30 – 12h00	14h – 17h30
Vendredi	8h30 – 12h00	14h – 17h30
Samedi	8h30 – 12h00	14h – 17h30
Dimanche	9h00 – 12h00	Fermé

Quelques dates à retenir

les prochains lotos en 2019

17 Février 2019
Ecole de Rugby

17 Mars 2019
Tous Unis pour Sascha



Programme de la médiathèque, 1^{er} trimestre 2019

Janvier

L'heure du contes
mercredi 9 à 10h30
Galettes et gourmandises



Apéro lecture
vendredi 18 à 18h
Pour découvrir et échanger
autour des livres de Virginie
Lou-Nony

Rencontre d'auteur
samedi 26 à 18h

Virginie Lou-Nony



Tournois Jeux Vidéo

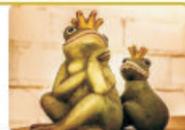
Dès 6 ans

Mercredi 23 de 15h à 18h
Mario Kart 8 & Super smash bros ultimate



Février

L'heure du contes
mercredi 6 à 10h30
Un manteau pour l'hiver



Atelier film pocket

De 11 à 17 ans

mercredi 27 9h-12h/14h-17h

Une journée pour tourner votre petit film
avec votre portable accompagné par le
réalisateur Kaan Alptekin.
Thème : "Je ramène mon livre à la
médiathèque quans soudain : Lo Drac (le
monstre) !!

Sur inscription



soirée jeux
vendredi 22 de 18h30 à 20h
Sur inscription

Dès 8 ans



Loup Garou de Thiercelieux,
complots, etc.

Mars

L'heure du contes
mercredi 13 à 10h30
Les copains



Spectacle enfants dès 3ans

Samedi 2 à 10h30

Le grand voyage

Conté par *Evatika*

Un conte qui nous invite
à suivre nos rêves, tout
en douceur et
mouvement sur l'élément
qui véhicule la vie.

Sur inscription



Atelier créatif en famille

Jeu 7 à 10h

animé par Marc Pelat

Plastique fou

Sur inscription



Soirée tournois
PS4 Fifa 2019

Samedi 23 de 20h à 22h

Dès 12 ans

Sur inscription

ÉTAT CIVIL

du 1er Janvier 2018 au 31 Décembre 2018

Mariages

LE BOURIMI Abdelhaq et ADDOU Halima	26 février 2018
PRODHOMME Kévin et AHL EL OUALI Jamila	28 avril 2018
PEREZ Jean-Charles et COCATRE Emilie	26 mai 2018
BENITEZ Vincent et BRIEUDES Aurélie	23 juin 2018
LOTELLIER Kévin et DEBARGE Julie	30 juin 2018
DOUCHET Christophe et DI NICOLA Stéphanie	7 juillet 2018
JACQUET Lauriane et SOBBEL Ingrid	25 août 2018
BELKHELOUAT Stéphane et PEREZ Chantal	31 décembre 2018

Naissances

ROMANO LAGMIRI Khloé, Christelle, Sylvette	28 décembre 2017
LIAGRE Milan Maxime	05 février 2018
LOPEZ Loïc, Tony, Patrick	06 février 2018
ROMERO ALARY Martin, Andres, Jean-François	10 février 2018
DARMILLI Rose Léonie	22 février 2018
CABROL Marius	14 mars 2018
LOTELLIER Inès Danielle Jacqueline	23 mars 2018
AJAC Gabin Pierre Marc	1er avril 2018
STAEBLER LANZA Mylan	03 avril 2018
MARZAL GRATARD Mathys Benjamin	27 avril 2018
GéA Marta Elodie Mallauray	06 mai 2018
FAURE Tilya Cathy Eve	08 mai 2018
BOSC Téó	10 mai 2018
BERNA MENDEZ Rafael Richard	15 mai 2018
MARCELIN Océane, Zoé	20 mai 2018
BUSSAT DURR Noé Patrick	04 juin 2018
PUEYO Luna Maria	16 juin 2018
LABAT Manoé, Solal	14 juillet 2018
MOREAU Hugo, Alain, David	12 août 2018
GANCE Maëlys, Sylvie, Appoline	28 juillet 2018
DOREL Hayden, Fernand	04-août-18
MICHELI Lily-Rose, Michelle, Deirdre	07 août 2018
MOREAU Hugo, Alain, David	10 août 2018
BALESTRINI ORTIZ Pablo Pierre Alberto Jean	14 août 2018
LABORDE JULIEN Léo, Ayden, Aimé	03 octobre 2018
MAURAT Noélie	20 octobre 2018
GARCIA Léo, Benoit, Jerome	24 octobre 2018
IZQUIERDO Charly	06 novembre 2018
IZQUIERDO Théó	06 novembre 2018
MONNIER ROMANES Eloïse, Amélie, Maryline	15 novembre 2018
MOULARDE LOUBET Léo	02 décembre 2018
POULLIÉ Yelena Marcelle Muguette Karine Aurore Marjorie	04 décembre 2018
FARAOUN Mehdi	13 décembre 2018

Ils nous ont quittés

MAYNADIER Jean, célibataire	21 décembre 2017	MARQUEZ Isabel épouse de Antonio LAO VENTEO	11 juin 2018
ALDOSA Marguerite Marie Rose veuve de Jacinto CANTONS	06 janvier 2018	GARRIC Marcelle Marie-Jeanne veuve Joseph Jean PUJOL	23 juin 2018
BOURDEL Aimé époux de Angèle ROUANET	06 janvier 2018	BEZIAT Gilbert Lucien veuf de Paulette Marie SICARD	27 juin 2018
GRAU Jean-claude Antoine Grégoire veuf de Francine VIALLES	09 janvier 2018	BERTAULT Patrice Jacques Charles époux de Chantal Monique CHALOINE	14 juillet 2018
GRÉVOUL Georges Auguste Casimir époux de Thérèse Charlotte DUMAS	11 janvier 2018	VALLÈS Vicente veuf de Clothilde Célestine LOSCOS	19 juillet 2018
FERNANDEZ Dolorès Maria veuve de Francisco ROMERO	16 janvier 2018	PAYET Toussaint Orel époux de Marie Any BENOIT	21 juillet 2018
VAISSIÈRE Jean Georges Joseph veuf de Marie Rose BARDY	23 janvier 2018	MORIN Roger Claude veuf de Yvonne Pierrette Marie VILLEMERYE	1er août 2018
DELSOL Emilie Félicie veuve de Antoine GéA	30 janvier 2018	DOUMERC Huguette veuve de Jean Clément Etienne GRANIER	07 août 2018
RIVERA MARCO Francisca célibataire	26 janvier 2018	RIZOULIÈRES Jean Paul célibataire	29 août 2018
MAPPA Pierre époux de Adrienne GOLFIER	06 février 2018	LOPEZ Simone Michèle veuve de Joseph Raymond MONTTOYA	14 septembre 2018
TERRIOU Nicole Marie Alice divorcée de Christian BOUDET	12 février 2018	VERDIER Paulette Emma Justine, célibataire	15-sept.-18
MCNAMARA Shanne Mary épouse de James Finbarr Gérard TRAYNOR	07 février 2018	BOUJON Jean Henri veuf de Berthe Rosa TILHO pacsé de Marie PIQUEMAL	19 septembre 2018
BLANC Monique Juliette veuve de Joseph MIGLIORE	14 février 2018	DAUBIÉ Agnès Raymonde, célibataire	16 septembre 2018
NOT Joseph Aimé Jean Marie époux de Huguette Rose GAYRAUD	25 février 2018	AZAM Paulette Françoise veuve de Fernand Alfred TAILHADES	27 octobre 2018
BERTHET Louis Frédéric François, célibataire	25 février 2018	ALBERT Paule Louise veuve de Maurice Marius Jean WARÉ	30 octobre 2018
GILBERT Bernard Jean Marie divorcé de Maria de la Conception CESTER	06 mars 2018	FABRE Alice Fernande Henriette veuve de Maurice Etienne Joseph GOLANO	31 octobre 2018
CARON Claude Roger époux de Line Paule Angéline ALBERNHE	11 mars 2018	GERMA Simone Andrée Louise veuve de J ean Michel DELMAR	05 novembre 2018
CABROL Jean-Michel époux de Colette Sylvette LONCAN	08 mars 2018	DORCÉ Louis veuf de Carmen LLORIA	21 novembre 2018
ORMIÈRES Marcelle Noëlle veuve de Astier Hugues SOUQUET	1er avril 2018	HUC Léa Henriette, célibataire	27 novembre 2018
ROGER Lucile Félicie Léonie Thérèse veuve de Yves Renée Louis HUC	02 avril 2018	FRASER Donald époux de Brigitte LE TANNO	22 novembre 2018
PEREZ Ange Julien époux de Viviane Marguerite Marie DAIRIN	21 mars 2018	VERNUS David Frédéric époux de Fanny Michèle STOCKLIN	26 novembre 2018
GAULTIER Eliane Madeleine Réjane veuve de Marcel René Charles BOURÉ	08 avril 2018	NAELS Laurent Gilbert Gabriel Célibataire	29 novembre 2018
BOUISSET Marie-Jeanne Lucienne veuve de Francisco PEIRIS	03 mai 2018	CHAPPERT Jeanne veuve de André Paul Joseph MALRIC	08 décembre 2018
JEAN Colette Louise Adeline veuve de René Antoine Michel FINESTRES	05 mai 2018	GALAN Marcelle Julie veuve de Roger VOINTOT	10 décembre 2018
ROLLAND Robert Emile Louis époux de Raymonde Pierrette Alice GUILHABERT	02 mai 2018	CARRENO Marie, célibataire	10 décembre 2018
GAUTRAND Jacqueline divorcée de Lucien Pierre Marc BOSION	02 mai 2018	TERRADEILLES René Antoine époux de Roselyne Danielle JOFFRES	04 décembre 2018
RAMEAU Marie Odile Amélie Française veuve de Louis de RAVEL D'ESCLAPON	24 mai 2018	CROS Louis Adrien Pierre	19 décembre 2018
BELLET Marcelle Cécile veuve de Aldo BARTOLI	10 juin 2018	MARIE Robert divorcé d'Eléna VASQUEZ	25 décembre 2018



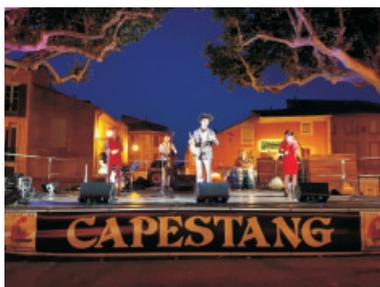
Avril : troc plante 2^{ème} édition



Juin : matinée éco citoyenne 3^{ème} édition



Juin : festival Danseruna



Juillet : Concert Clandestino



Août : fête locale



Décembre : Noël au pied de la collégiale



Décembre : la nuit du Gospel



Mai : total festum, 4^{ème} édition



Juin : 1^{er} festival de théâtre amateur



Juillet : 2^{ème} fanfaronnade



Juillet : kermesse école maternelle



Août : Goulamas'K



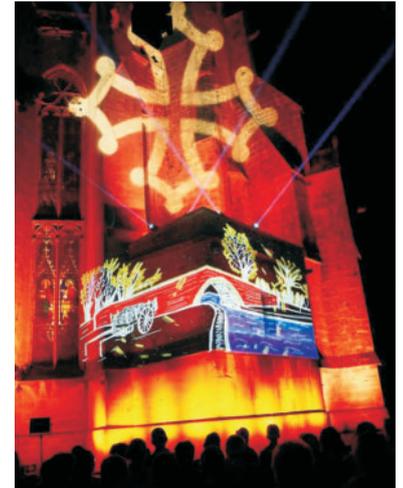
Décembre : marché de Noël



Avril : les journées du Hand



Défilé du 14 juillet



Juillet/août : son et lumière - La légende de l'étang



Septembre : 1^{ère} fête du sport



Septembre : Pass à l'art 1^{ère} édition



Concert de Noël de la chorale internationale

ANNI
M
A
T
I
O
N
S
2
0
1
8

